RÉSOLUTION DU PARLEMENT EUROPÉEN

L'UMA DÉNONCE "UNE CAMPAGNE COLONIALE CONTRE L'ALGÉRIE"

Page 3

BILAN CORONA

932 NOUVEAUX CAS ET 17 DÉCÈS EN 24 HEURES

Page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 4144 | Jeudi 3 décembre 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

MDN

PLUS DE 7 QUINTAUX DE KIF TRAITÉ SAISIS

Page 16

VACCINATION CONTRE LA COVID-19

LE Pr BENBOUZID MET LES POINTS SUR LES "I"

Page 5

BLANCHIMENT D'ARGENT ET FINANCEMENT DU TERRORISME

VERS LA CRÉATION D'UN COMITÉ D'ÉVALUATION

Page 3

COUR D'ALGER

LE PROCÈS EN APPEL DES FRÈRES KOUNINEF REPORTÉ

Page 3

Repères

3
individus arrêtés pour l'incendie de la forêt d'El-Kettif à Aïn-Témouchent.

63
mille souscripteurs AADL 2 dans 33 wilayas ont fait le choix du site.

100
mille arbres à planter par l'OAPTAT à travers le territoire national.

Forte participation au cross "Challenge du nombre" de l'ANP

La traditionnelle course dite "Challenge du nombre de l'ANP", qui s'est déroulée jeudi dernier dans les différentes Régions militaires pour le compte de l'édition 2020, a été marquée par une forte participation.

Ces compétitions sportives, qui sont devenues une véritable tradition, visent la promotion des relations entre les personnels militaires dans le cadre de la fraternité par le sport, la relance de la pratique sportive et l'éducation physique au sein de l'ANP, ainsi que l'évaluation de la préparation physique de ses éléments au sein de leurs unités respectives. Quelque 1.300 participants représentant les différentes directions régionales, services et cellules affiliés à la 1re Région militaire étaient présents à Blida.Cette compétition a comporté trois courses chez les hommes selon les catégories d'âge suivantes : moins de 28 ans, les 28-35 ans et les plus de 35 ans. Une course pour les dames était aussi au programme. A Oran, plus de 1.000 coureurs ont pris part au cross disputé au niveau du parcours du 2e régiment de transport et de la circulation routière Chahid-Belkacem-Hadadène relevant de la 2e Région militaire. La compétition a comporté trois courses en messieurs sur des distances de 7 à 12 kilomètres selon les catégories d'âge suivantes : 18-28 ans (12 km), 28-35 ans (10 km) et les plus de 35 ans (7 km).

Un laboratoire privé de dépistage de la Covid-19 ouvre à Aïn-Oulmène

Un laboratoire privé consacré au dépistage de la Covid-19 a ouvert dans la commune d'Ain Oulmène, au sud de Sétif. Cette nouvelle structure est équipée des derniers appareils de dépistage du SARS-Cov-2 permettant de réaliser 250 analyses par jour. Ce nouveau laboratoire permettra de réduire la pression sur les laboratoires du chef-lieu et mettra fin aux déplacements des patients de la région Sud vers la ville de Sétif, permettant ainsi de réduire le temps d'obtention des résultats des analyses et pouvoir mieux lutter contre la circulation du virus.

La directrice du laboratoire et spécialiste en hématologie, Dr Meriem Djilani, a fait état de l'existence de contacts avec les services de la daïra de Aïn-Oulmène en vue de la prise en charge des nécessiteux de la région à des prix symboliques. Elle a également fait savoir que le laboratoire proposera des prestations au profit de 3 daïras : Aïn-Oulmène, Aïn-Azal et Salah-Bey, lesquelles renferment 13 communes. Avec la mise en service de ce laboratoire, la wilaya de Sétif dispose désormais de 2 laboratoires privés de dépistage du coronavirus d'une capacité chacun de 250 analyses par jour et de 2 laboratoires publics, l'un au niveau du CHU Mohamed-Abdenour Saâdna et l'autre au niveau du centre de cancérologie El-Bez.

Arrêt de la diffusion télévisuelle analogique dans 5 wilayas

La diffusion télévisuelle par système analogique a cessé, jeudi dernier, dans cinq wilayas dans le cadre du passage au système TV numérique terrestre, a indiqué à Sidi Bel-Abbès la chef de département communication de l'établissement public de la diffusion radiophonique et télévisuelle algérien, Saliha Benziada. Dans une déclaration à la presse en marge de l'opération d'arrêt de la diffusion télévisuelle du système analogique terrestre à partir de la station de diffusion de Tessala à Sidi Bel-Abbès, Mme Benziada a indiqué que l'arrêt concerne également les wilayas d'Aïn-Témouchent, Mascara, Saïda et Ouargla.

Ces wilayas entrent dans le cadre de la seconde phase de l'opération d'arrêt de la diffusion télévisuelle du système analogique, entamée le 17 novembre en cours pour 19 wilayas pour s'achever le 24 décembre prochain dans la wilaya de Bouira. La 1re phase a été entamée le 17 juin dernier en vertu du rendez-vous fixé avec l'Union internationale des communications et avait concerné cinq wilayas. La 3e et dernière phase du passage de l'analogique vers le numérique terrestre sera programmée durant le 1er trimestre 2021 et verra le passage total au système numérique terrestre (TNT) entamé en 2010.

Dixit

Dr Mohamed Bekat Berkani :

"L'Algérie préfère attendre le feu vert de l'Organisation mondiale de la santé pour se prononcer sur le vaccinb antiCovid qu'elle considérera comme le plus efficace et le moins nocif."

Au Japon, un robot vous invite à porter la... bavette

Dans une boutique de sport d'Osaka, le robot Robovie est capable d'identifier les clients qui ne portent pas de masque ou qui se tiennent en file trop serrée.

"Pardon de vous déranger, mais pourriez-vous porter un masque?", demande le petit humanoïde juché sur deux roues après s'être approché d'un client au visage découvert, dans une vidéo mise en ligne par ses constructeurs.

"*Merci de votre compréhension*", poursuit le robot en inclinant sa tête quand son interlocuteur s'exécute.

Un escape game propose de tuer... Macron

Avec son escape game politique, proposant de sauver ou tuer Emmanuel Macron, Camille voulait *"tester les limites de la démocratie"*. Un mois plus tard, elle a sans doute son avis sur la question.

La gérante de l'établissement Arkanes Live Escape, située à Toulouse, a été entendue durant sept heures par la police locale pour ce jeu satirique et subi une perquisition. Ressortie libre de cet interrogatoire, la patronne n'en a pas pour autant fini avec cette histoire. Elle doit maintenant recueillir cinq témoignages de clients attestant qu'elle n'a jamais incité à assassiner le chef de l'Etat.

RÉSOLUTION DU PARLEMENT EUROPÉEN

L'UMA dénonce "une campagne coloniale contre l'Algérie"

Le président du Conseil consultatif de l'Union du Maghreb arabe (UMA), Saïd Mokaddem, a affirmé, mercredi en réaction à la résolution du Parlement européen sur la situation des droits de l'Homme en Algérie, que "l'Algérie est la cible d'une féroce campagne coloniale aux fins de chantage économique et politique"...

PAR LAKHDARI BRAHIM

Saïd Mokaddem a réitéré son rejet des "*diktats et de leçons à recevoir*". La résolution du Parlement européen "*est une atteinte à la souveraineté d'un État indépendant et une violation flagrante des relations internationales fondées sur le respect de la souveraineté des États et de non-ingérence dans leurs affaires internes*", a estimé le docteur Saïd Mokaddem dans une déclaration à l'*APS*. Et d'ajouter : "*Cette sinistre résolution comprend de durs jugements de la part d'un Parlement qui ne détient, aux termes de ses statuts, pas de compétence d'initiative de législation*".

"*Comment peut-il donc oser s'attaquer à un État souverain sur un ton de maître et de tuteur ?*", a-t-il fustigé. L'Algérie, rappelle le président du Conseil consultatif de l'UMA, "*rejette la logique coloniale autoritaire du PE et refuse les diktats, les leçons à recevoir et l'intimidation à travers la saisie de toutes les organisations internationales des droits de l'Homme*".

Il a relevé, à ce propos, que le Parlement européen "*cherche ainsi à mobiliser davantage de dénonciations et à instrumentaliser le Conseil onusien des droits de l'Homme qui va se réunir en mars prochain à Genève*".

Pour M. Mokaddem, "*la 3e résolution du Parlement européen contient de fausses allégations concernant la situation des droits de l'Homme en Algérie car les nouveaux amendements constitutionnels ont pris en considération les revendications d'associations et d'activistes du - Hirak -, auxquels s'appuyait le PE dans ses plaidoiries contre l'Algérie*". "*Cette résolution a ignoré les points positifs des nouveaux amendements constitutionnels, plébiscités par le peuple pour inaugurer une nouvelle étape de l'histoire de l'Algérie de demain, estimant qu'ils étaient loin des aspirations de la société algérienne*", a-t-il poursuivi.

Le président du Conseil consultatif de l'UMA s'est interrogé sur l'objectif de "*cet acharnement à recourir à ce procédé non civilisé dans le rapport à l'Algérie, d'autant que les canaux de communication entre les organes officiels gouvernementaux et parlementaires existent entre l'Union européenne et leurs homologues en Algérie en tant qu'espace de dialogue, de coopération et de solidarité*".

Evoquant les arrière-pensées de cette résolution, le diplomate a souligné que "*la finalité est un chantage économique à l'Algérie afin de la dissuader d'aller vers la révision de l'Accord d'association avec l'UE*".

Pour le président du Conseil consultatif de l'UMA, "*l'UE a réalisé que la concurrence internationale, notamment la rude concurrence de la Chine et la Russie ainsi que l'entrée en force de la Turquie sur le continent africain, finira par mettre un terme à son monopole sur plus 65 % des importations de l'Algérie sur le marché européen*".

Par ailleurs, il a expliqué qu'il s'agit également d'un "*chantage politique*" car, a-t-il estimé, la "*campagne féroce menée contre l'Algérie coïncide avec sa volonté à aider les frères et amis, notamment dans les pays voisins, à résoudre les conflits que traversent leurs pays sans aucun intérêt stratégique*".

Cette volonté, "*dérange certaines parties qui cherchent à servir leurs intérêts, d'une part, et à entraver l'Algérie sur les plans régional et international, d'autre part*", a expliqué M. Mokaddem.

Les communiqués et les positions des différentes franges de la société algérienne, officielle et non gouvernementale, dénonçant la résolution européenne sur des questions hautement sensibles reflètent "*la conscience des Algériens quant aux complots étrangers visant la sécurité et la stabilité du pays sous des brillants slogans*", a-t-il conclu.

L. B.

BLANCHIMENT D'ARGENT ET FINANCEMENT DU TERRORISME

Le gouvernement examine la création d'un comité d'évaluation

PAR RANIA NAILI

Le gouvernement a écouté, hier mercredi, lors d'une réunion présidée par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, un exposé présenté par le ministre des Finances portant création du comité national d'évaluation des risques de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme et du financement de la prolifération des armes de destruction massive.

La création de ce dispositif réglementaire et technique , dont le ministre des finances a exposé les missions, l'organisation et le fonctionnement, intervient dans le cadre du "*renforcement du dispositif national de lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et afin d'inscrire notre pays dans les standards internationaux en la matière, notamment les recommandations du Groupe d'action financière (Gafi)*", a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. Au titre de ses missions, ce comité est notamment chargé d'élaborer la stratégie nationale de lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive.

En outre, le gouvernement a écouté un autre exposé présenté par le ministre des Finances relatif à 2 projets de décrets exécutifs fixant les conditions et modalités d'exécution des crédits de paiement disponibles pendant la période complémentaire et les modalités d'inscription et d'emploi des fonds de concours au titre des programmes inscrits au budget de l'État.

Le premier projet de décret exécutif vise l'instauration de plus de rigueur et d'assurer une meilleure maîtrise de l'exécution du budget de l'État, étant donné que cette mesure ne concerne que certains programmes et pour des cas exceptionnels et dûment justifiés.

Quant au second projet de texte, il a pour objet de fixer les modalités d'inscription et d'emploi des fonds de concours au titre des programmes inscrits au budget de l'État.

Il vise ainsi à encadrer la procédure liée à l'utilisation des fonds de concours et à assurer un meilleur suivi de ces fonds qui ne doivent être employés que pour les opérations pour lesquelles elles ont été données.

R. N.

COUR D'ALGER

Le procès en appel des frères Kouninef renvoyé au 16 décembre

La cour d'Alger a reporté au 16 décembre prochain le procès en appel des jugements rendus contre les frères Kouninef et des cadres de plusieurs ministères impliqués tous dans des affaires de corruption.

Ce report a été décidé suite à la demande du collectif de défense en raison de la constitution de nouveaux avocats dans l'affaire. Septembre dernier, le tribunal de Sidi-M'hamed avait condamné les frères Kouninef à des peines allant de 12 à 20 ans de prison ferme avec la saisie des biens à l'intérieur et à l'extérieur du pays et des amendes de 8 millions de dinars.

Les frères Réda, Abdelkader-Karim et Tarek-Noah Kouninef, ainsi que le gérant du groupe KouGC, Keddour Ben Tahar, sont poursuivis pour plusieurs chefs d'inculpation dont "*trafic d'influence, blanchiment d'argent, obtention d'indus avantages, détournement de fonciers et de concessions et non-respect des engagements contractuels dans la réalisation de projets publics*".

Le gérant du groupe KouGC, dont les frères Kouninef sont les propriétaires, Keddour Ben Tahar a quant à lui été condamné à 8 ans de prison ferme.

Leur sœur, Souad-Nour Kouninef (en fuite à l'étranger), a été condamnée à 20 ans de prison ferme, avec la saisie des biens à l'intérieur et à l'extérieur du pays, et une amende de 8 millions de dinars. Le tribunal a ordonné le lancement d'un mandat d'arrêt international contre elle.

Les autres personnes impliquées dans l'affaire, essentiellement des cadres des ministères de l'Industrie, de l'Agriculture, des Ressources en eau, de l'Énergie et des Télécommunications ainsi que d'autres secteurs où le groupe KouGC a obtenu des marchés, ont été condamnés à des peines allant de 18 mois à 3 ans de prison ferme et des amendes allant de 200.000 DA à un million de dinars.

COVID-19 EN ALGÉRIE

Poursuite de la baisse des contaminations

Pour le 6e jour consécutif, le nombre quotidien des contaminations au Covid-19 est en baisse en Algérie, avec 932 nouvelles infections recensées ces dernières 24 heures, selon le bilan officiel d'hier.

Avant-hier mardi, 953 nouveaux cas de Covid-19 avaient été recensés en 24 heures en Algérie contre 978 lundi, 1.009 cas dimanche, 1.044 cas samedi et 1.085 nouveaux cas vendredi.

Avec les 932 nouveaux cas, l'Algérie compte désormais 85.084 contaminations au Covid-19 officiellement recensées depuis l'apparition du premier cas en février dernier dans le pays.

Pour les décès du Covid-19, le bilan s'est alourdi de 17 nouveaux morts ces dernières 24 heures, portant le total à 2.464.

Alors que 43 patients Covid-19 sont en soins intensifs dans les hôpitaux algériens, le ministère de la Santé a recensé 585 nouveaux guéris du coronavirus ces dernières 24 heures, portant le total des guérisons à 54.405.

R. N.

HIVER 2020-2021

Les prévisions de Météo Algérie

Le cumul des précipitations pour la saison hivernale devrait être proche de la normale à en dessous sur le nord du pays, alors que la moyenne des températures prévue sera de normale à plus chaude, notamment dans le Nord et dans les Hauts-Plateaux...

PAR RACIM NIDAL

Ce sont là les prévisions saisonnières de l'Office national de météorologie (ONM).

Pour les mois de décembre, janvier et février, "*la température moyenne saisonnière sera, à presque 80 % de probabilité, normale à au-dessous de la normale. En ce qui concerne les précipitations, le cumul saisonnier sur le Nord du pays devra être proche de la normale à au-dessous avec 50 % de chance*", a indiqué à l'agence officielle le directeur du centre climatologique national (CCN), qui relève de l'ONM, Salah Sahabi-Abed.

"*Les modèles climatiques prévoient, et à l'unanimité, que les températures devraient être en moyenne vraisemblablement normales (comparables à la moyenne climatique statistique de la période 1981-2010) à au-dessus des conditions normales sur la quasi-totalité de la région d'Afrique du Nord y compris l'Algérie*", a-t-il précisé.

"*On s'attend par conséquent à une saison plus chaude que la normale climatologique calculée sur la période 1981-2010, prise comme référence par l'Organisation météorologique mondiale (OMM)*", a estimé M. Sahabi, ajoutant que "*cette température moyenne est attendue d'être normale à plus chaude, notamment au nord de l'Algérie jusqu'aux Hauts-Plateaux avec 80 % de probabilité*".

Concernant le cumul saisonnier des précipitations, il a fait savoir que "*beaucoup de modèles climatiques des Centres méditerranéens favorisent l'hypothèse d'une saison normale à sèche sur les régions méditerranéennes avec plus de 50 % de chance*", relevant que "*cette prévision s'accorde également sur la vigueur des conditions des pluies saisonnières, prévues par Météo-Algérie*".

"*Ces modèles ressortent alors des prévisions de conditions normales à plus sèches que la normale sur la partie sud-est de la Méditerranée et la plupart des régions de l'Europe occidentale au nord de la mer Méditerranée*", a ajouté le climatologue.

L'ONM contribue, chaque année dans les forums régionaux organisés sous l'égide de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) "*afin d'arrêter avec les experts des différents Centres climatiques spécialisés, une prévision consensuelle des températures et des précipitations pour la saison hivernale (décembre-janvier-février).*

Cette rencontre permet également d'évaluer les prévisions établies des saisons précédentes", a expliqué M. Sahabi.

La dernière rencontre des Réseaux de l'OMM des Centres climatiques régionaux méditerranéens de prévision à longue échéance qui s'est tenue par visioconférence fin novembre et à laquelle a participé l'ONM ainsi que des services hydrométéorologiques nationaux et instituts de recherche de la région méditerranéenne, a "*fait ressortir une prévision consensuelle sur tout le domaine de la région méditerranéenne*" , a-t-il indiqué.

Dans ce sens, il a ajouté que l'élaboration par l'ONM du bulletin de prévision saisonnière "*vise en premier lieu à apporter une contribution aux différents usagers et partenaires institutionnels, notamment le secteur socio-économique (ressources en eau, énergie, la santé…) et à aider les Pouvoirs publics à prendre des mesures anticipatives*".

Il a expliqué, dans le même cadre, que "*la prévision mensuelle et saisonnière informe sur la vigueur de la saison et trace de manière générale la tendance globale des principaux paramètres météorologiques pouvant affecter la société et les secteurs socioéconomiques et ce, par rapport aux valeurs normales observées habituellement sur une période connue assez représentative (ici équivalent à 30 ans)*".

"*Contrairement aux prévisions à échéance de quelques jours, l'information n'est pas détaillée ni chiffrée, mais présentée sous forme de prévisions qualitatives qui renseignent sur les grandes tendances (plus chaud ou plus froid, plus sec ou plus humide que la normale)*", a ajouté le directeur du CCN.

Selon M. Sahabi, "*les climatologues analysent les résultats de modèles de prévision numérique comparables à ceux utilisés pour réaliser les prévisions à court terme, mais intégrant la modélisation des océans et les comportements des facteurs impactant les conditions atmosphériques à grande échelle*".

"*Cette prévision est donc basée sur la production des modèles climatiques dynamiques et statistiques, ainsi que les caractéristiques climatiques des téléconnexions atmosphériques connues de circulation générale*", a-t-il fait observer.

Le directeur du CCN a relevé, dans le même contexte, que "*les variations sous-saisonnières, qui ne sont pas prévisibles longtemps à l'avance, peuvent parfois dominer, de sorte que des mises à jour régulières des prévisions sont fortement recommandées*".

"*En d'autres termes, la prévision saisonnière ne peut en aucun cas être un élément de substitution à d'autres bulletins météorologiques spécifiques, à l'instar de la carte de vigilance ou le bulletin météorologique spécial (BMS) que diffuse l'ONM*", a-t-il fait savoir.

Dans ce sens, et concernant la prévision quotidienne ou de moyen terme (un à trois jours), "*il est impératif de suivre les bulletins de prévision météorologique et d'alertes ainsi que la carte de vigilance émanant des services de Météo-Algérie, notamment en période hivernale*", a insisté l'expert, relevant en outre que "*cette période de l'année pourrait connaitre des épisodes de fortes pluies de courte durée et donc des intensités très importantes susceptibles d'engendrer des dégâts*".

R. N.

Averses de pluie sur le centre et l'est du pays

Des pluies, parfois sous forme d'averses orageuses avec des rafales de vent, affecteront plusieurs wilayas du centre et de l'est du pays jusqu'à aujourd'hui jeudi, selon un bulletin météo spécial émis par le Centre national de la météorologie.

Les wilayas concernées par cette alerte de niveau Orange sont Tipasa, Alger, Blida, Médea, Bouira, Bordj-Bou-Arreridj, Boumerdès et Tizi-Ouzou où la quantité de pluie estimée varie entre 20 et 30 mm pouvant atteindre ou dépasser localement 40 mm durant la validité de ce BMS.

Ces pluies concerneront également les wilayas de Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba, El-Tarf, Sétif, Mila, Constantine, Guelma et Souk-Ahras avec des quantités estimées entre 30 et 50 mm et pouvant atteindre ou dépasser localement 60 mm.

R. N.

ENTREPRISE

Signature d'une convention entre AADL et l'Ansej

Une convention d'application a été signée hier entre l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) et l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), dans le but de donner aux petites entreprises la possibilité de gérer des quartiers de justice sur tout le territoire national.

Cette convention vise à lier l'AADL aux petites entreprises spécialisées dans le nettoyage et le gardiennage, et l'entretien des bâtiments, a déclaré le directeur général de l'AADL, Tarek Belaribi, qui a affirmé que la gestion des cités AADL à l'avenir sera assurée par les entreprises affiliées à l'Ansej, pour une durée de quatre ans.

R. N.

ASPHYXIE AU MONOXYDE DE CARBONE

La Protection civile appelle au respect des consignes de sécurité

La Protection civile a appelé hier les citoyens à respecter les consignes de sécurité face à la recrudescence, ces derniers jours, des cas d'asphyxie au monoxyde de carbone ayant fait 12 morts en novembre dernier à travers le pays.

"*La prévention reste un moyen très efficace pour réduire les risques liés à ce type d'accidents domestiques*", précise un communiqué de la direction générale de la Protection civile qui invite les citoyens à respecter les consignes de sécurité afin de préserver et protéger leur vie.

Il est ainsi relevé "*12 décès et 278 autres secourus d'une mort certaine par les éléments de la Protection civile depuis le début du mois de novembre 2020 intoxiquées par un gaz très dangereux redoutable et discret en l'occurrence le monoxyde de carbone*".

Il s'agit de cas enregistrés le plus souvent dans les habitations, demeures et locaux, ajoute la même source, qui note que cette recrudescence des cas d'asphyxie est due à la baisse de températures et les conditions climatiques qui favorisent l'utilisation massive des différents dispositifs de chauffage notamment en cette période de grand froid, augmentant les risques d'intoxication au monoxyde de carbone.

"*Ces tragédies sont généralement dues à des erreurs de prévention en matière de sécurité, l'absence de ventilation, un défaut d'entretien, l'utilisation de certains appareils qui ne sont pas destinés au chauffage et de la vétusté des appareils de chauffage…*", explique-t-on.

La Protection civile conseille ainsi à ventiler le logement lors de l'utilisation des appareils de chauffage, à ne pas utiliser comme moyens de chauffage la tabouna ou des appareils de cuisson, à faire entretenir et régler régulièrement les appareils de chauffage et le chauffe eau par un professionnel et ne pas laisser un moteur de voiture en marche dans un garage fermé.

Elle invite, enfin, les citoyens, en cas de sinistre, à appeler le numéro d'urgence (14) et le numéro vert (10 21) en précisant l'adresse exacte et la nature de l'accident pour une prise en charge rapide et efficace.

R. N.

VACCINATION CONTRE LA COVID-19

Le professeur Benbouzid met les points sur les "i"

L'Algérie n'a pas encore fixé de date pour le début de la campagne de vaccination contre la Covid-19, a assuré hier le ministre de la Santé, le professeur Abderrahmane Benbouzid.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Nous "*n'avons pris aucune décision*", sur les questions de l'achat et du début de la campagne de vaccination, a assuré le professeur Benbouzid sur les ondes de la Radio nationale.
"*Il a été dit que le vaccin sera disponible en janvier. Pourquoi ?*", se demande-t-il, en allusion aux déclarations du docteur Mohamed Bekkat Berkani qui a avancé la date pour le début de la campagne de vaccination. "*Nous n'avons encore rien déclaré et nous n'avons pas encore entamé les démarches pour l'acquisition du vaccin et le lancement de la campagne de vaccination*", tranche le ministre.
"*Aucun pays ne le fera en janvier. Comment parler de l'Algérie alors que les autres pays (le ministre fait référence aux pays développés, NDLR) n'ont pas annoncé de date ?*", s'est-il emporté.
"*Des pays qui ont fait leurs précommandes n'ont pas avancé la date du mois de janvier alors que nous sommes en décembre*", fait observer le professeur Benbouzid qui appelle à ne pas induire en erreur la population et à faire preuve de retenue. D'autant que, ajoute-t-il, ce type "*d'annonces engage forcément la responsabilité du ministre et celle du gouvernement*".

Interrogation autour de la gratuité du vaccin anti-Covid

Le ministre a également tancé le docteur Bekkat Berkani sur la supposée gratuité du vaccin promise par le membre du comité scientifique. "*Il n'y a aucun communiqué émanant du Comité scientifique*" sur la gratuité du vaccin anti-Covid en Algérie, se démarque le ministre qui préside le comité de suivi de l'épidémie.
"*En tant que président du comité, je ne peux pas avancer que le vaccin sera gratuit, mais je le souhaite*", a-t-il précisé. "*Nous souhaitons qu'il (le vaccin) sera gratuit mais celui qui dit qu'il le sera doit assumer sa responsabilité*", a-t-il corrigé.
L'occasion pour le ministre de prévenir "*que personne n'a le droit de parler au nom du Comité scientifique de suivi de l'épidémie de la Covid. Chaque membre du comité doit parler en son nom*".
Interrogé si l'Algérie a fait son choix pour le type de vaccin ou le fournisseur, le ministre de la Santé a répondu par la négative. Mais pour le professeur Benbouzid l'hypothèse d'un seul vaccin est écartée.
Selon lui, aucun pays ne disposera d'un seul vaccin, rappelant que la France en aura pour trois vaccins différents pour une précommande totalisant 45 millions de doses.
"*Aucun laboratoire ne peut lui fournir une telle quantité*", martèle le professeur Benbouzid d'où le recours par les Français à trois fournisseurs.
Le ministre a rappelé qu'environ 200 laboratoires se sont lancés dans la fabrication des vaccins dont les plus avancés sont ceux développés par Pfizer-BioNtech, Moderna, AstraZeneca, et des laboratoires chinois et russes.
Le ministre de la Santé pose le problème relatif à la méfiance de la population vis-à-vis des futurs vaccins, et dit appréhender la réaction de la population.
Un écueil de taille se pose tout de même et relatif à la méfiance d'une majorité d'Algériens quant à se faire vacciner. Le ministre fait référence à un sondage réalisé par la chaîne publique francophone *Canal Algérie* révélant que 88 % des Algériens refuseraient la vaccination.
Une donne qui va peser sur le choix des quantités que l'Algérie va acheter, indique Benbouzid. À cet effet, le Comité scientifique Covid-19 devait se tenir ce mercredi 2 décembre sous la présidence du ministre de la Santé, à l'effet de réaliser des simulations concernant les quantités à acquérir et de prendre toutes les dispositions de sorte à avoir une première quantité et sécuriser l'achat d'autres lots de vaccin.
Il assure néanmoins que l'Algérie ne va acquérir que les vaccins pré-qualifiés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), étant membre du mécanisme Covax qui rassemble plus de 180 pays qui garantit que tous les pays auront accès au vaccin.

C. A.

PENURIE DE MEDICAMENTS

Le Syndicat des pharmaciens sonne l'alerte

Le président du Syndicat national des pharmaciens, Messaoud Belamri, a pointé la situation dramatique de la pénurie de médicaments, soulignant que pas moins de "*300 produits sont en rupture, dont même ceux produits localement comme le Paracétamol*". "*Sans exagération aucune, nous n'avons jamais connu une telle pénurie, il s'agit de 302 médicaments importés et produits localement, tous essentiels les uns que les autres*", a-t-il déploré lors de son passage à la Radio nationale. Ces médicaments sont en rapport avec différentes pathologies, notamment les maladies chroniques, les maladies mentales, le diabète et l'asthme, y compris le Paracétamol qui est pourtant produit localement, Dans une critique en creux du ministre en charge de l'Industrie pharmaceutique, qui a nié l'existence de cette pénurie lors de son passage à la radio Chaîne 3, le responsable syndical affirme que "*personne ne peut nier cette situation qu'il faut solutionner en urgence*." S'agissant des causes de cette pénurie, l'intervenant explique qu'elle est essentiellement "*le résultat des retards accumulés dans la signature des programmes d'importation*".
Plusieurs raisons sont derrière la pénurie des médicaments, ce problème se pose notamment "*après le transfert des prérogatives du ministère de la Santé au nouveau ministère, le programme a été annulé, et nous ignorons encore son sort*", a-t-il ajouté. L'invité de la Radio évoque également, comme autre raison, "*le manque de transparence et de contrôle, de fait des défaillances enregistrées dans la numérisation de secteur*".
Messaoud Belamri a, en outre, critiqué ce qu'il a qualifié de "*précipitation dans le réduction de le facture les importations à un taux avoisinant le quart, soit 500 millions de dollars par an*", reprochant à cette démarche d'être "*entamée sans avoir anticipé les garanties à même d'éviter les pénuries et les perturbations les marchés*".

R. N.

REPRISE DES VOLS DOMESTIQUES

Les aéroports se préparent au protocole sanitaire

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les aéroports algériens se préparent à la reprise de leurs activités à travers de nouvelles mesures. L'EGSA a annoncé que des dispositions entrant dans le cadre du protocole sanitaire seront en vigueur dès dimanche prochain.
En effet, l'entreprise de gestion des services aéroportuaires a indiqué dans un communiqué que "*les 17 aéroports ont acquis des équipements spéciaux pour la mesure de températures des voyageurs et du matériel pour la stérilisation des enceintes qui seront généralisés dès le début de la reprise des vols*". Ainsi 8 grandes caméras thermiques ont été réservées à l'aéroport d'Alger, 4 autres pour l'aéroport d'Oran et d'autres seront réparties aux autres aéroports conformément aux nouvelles dispositions. Ces caméras thermiques précise l'EGSA sont d'une technologie sophistiquée et permettent de mesurer la température des voyageurs à 6 mètres de distance. Avec précision, ces outils peuvent détecter des cas de virus grâce à un large spectre de couleurs et une précision de taille. Les portes d'entrée, les salles d'embarquement et les enceintes des aérodromes seront surveillées par ces caméras dès la reprise des vols pour le 6 décembre prochain. Quant à la stérilisation des enceintes aéroportuaires, l'entreprise de gestion fait savoir que 100 appareils de stérilisation ont été acquis et seront automatiquement opérationnels. Pour éviter qu'il y ait des cas de contamination, le nombre de places dans les salles d'embarquement sera réduit et les voyageurs devront observer les règles de distanciation sociale avant et après chaque vol, ils seront conduits dans des bus stérilisés directement de leur point d'embarcation. Le personnel navigant sera également soumis aux mêmes règles avec des consignes de déplacement strict de déplacement et interdiction de rassemblements sauf dans les cas d'activités professionnelle. De même que les cafétérias et restaurants à l'intérieur des enceintes seront tenus de ne pas faire attabler les clients et ces derniers pourront emporter leurs commandes sans contraintes. Les avions seront également stérilisés après chaque destination d'arrivée et ne peuvent effectuer de dessertes si un cas de contagion au virus est déclaré. D'ailleurs, tous les aéroports ont consacré un espace sanitaire avec un staff médical permanent pour prendre en charge les malades vulnérables ou ceux qui présentent des symptômes du virus avec une évacuation vers les proches hôpitaux si les cas sont avérés. En attendant, le personnel d'Air Algérie se mobilise également pour que la reprise des vols domestiques se déroule dans les meilleures conditions après 9 mois d'arrêt de travail en raison de la pandémie virale.

F. A.

PROGRAMME DES VOLS

Tassili Airlines dévoile son programme

La compagnie aérienne Tassili Airlines a annoncé la reprise des vols domestiques à partir de lundi prochain, suite à la décision du premier ministre de lever la mesure de suspension des services de transport aérien public sur les lignes domestiques. La compagnie aérienne a dévoilé ce mercredi 2 décembre 2020 son programme de reprise des vols domestiques entre l'aéroport d'Alger, Adrar, Béchar, Oran et Tamanrasset, rapporte ce mercredi le site spécialisé *Visa-Algerie.com*. Tassili Airlines a ainsi programmé un vol lundi 7 décembre, avec un aller-retour entre Alger et Adrar. Le vol aller est prévu pour 9h du matin et le vol retour à 11h40. Pour la journée du mercredi 9 décembre, un vol reliant Alger et Béchar est prévu à midi, au départ d'Alger. Le vol retour devrait décoller à 14h40. Jeudi le 10 décembre, Tassili Airlines reliera Alger et Tamanrasset. Le vol de départ vers Tamanrasset est prévu à 10h et le vol retour décollera à 13h40. Vendredi 11 décembre, la compagnie aérienne a prévu un vol Alger-Béchar, puis Béchar-Oran. L'avion décollera d'Alger vers Béchar à 9h, puis prendra la direction d'Oran à 11h40. Le vol retour vers Béchar est prévu à 13h55 et celui vers Alger à 16h. Pour la journée du samedi 12 décembre, Tassili Airlines a programmé un vol reliant Alger, Adrar et Oran. Le vol est prévu à 8h au départ d'Alger vers Adrar. Le vol retour entre Oran et Adrar est prévu à 13h puis repartira d'Adrar à destination d'Alger à 15 h 30, selon le même média. Deux vols sont prévus pour la journée du lundi 14 décembre. Le premier devra relier en aller-retour Alger et Adrar. Le départ d'Alger est prévu à 9h du matin et le vol retour est prévu à 11h40. Le deuxième vol est prévu à 10h au départ d'Alger à destination de Tamanrasset. Le vol retour est programmé à 13h40.

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE

AVIS DE RECRUTEMENT

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION D'ADRAR
ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE DE PROXIMITE DE TIMIMOUN

GRADES	NOMBRE DE POSTES	MODE DE RECRUTE-MENT	CONDITIONS DE RECRUTE-MENT	SPECIALITES	LIEU D'AFFECTATION	AUTRES
Médecin généraliste de santé publique	02	Concours sur Titre	Doctorat en médecine générale	Médecine générale	Polyclinique hors daïra de Timimoun	

***CONSTITUTION DU DOSSIER :**

-Demande manuscrite
-Une copie de la pièce d'identité nationale
-Relevé de notes de la dernière année d'études ou de formation (selon le cas)
-Formulaire de renseignements (à télécharger du site officiel de la fonction publique (http://www.concours-fonction-publique.gov.dz/)
-Une copie du diplôme
-Copie du contrat de pré-emploi
-Attestations de travail établies par les privés doivent être visées par la CNAS
-Les dossiers doivent être déposés au siège de l'établissement de santé public Timimoun
Adresse : Rue Palestine Timimoun, Adrar, au plus tard trente jours à compter de la date de publication de cette annonce

N.B : Les dossiers incomplets et déposés hors date limite des dépôts ne sont pas acceptés.

Midi Libre n° 4144 - Jeudi 3 décembre 2020 - Anep 2016 019 605

République algérienne démocratique et populaire

Wilaya de Bordj bouArréridj
Daira de bordj ghedir
Commune de bordj ghedir

Appel d'offres ouvert

- Le président de l'Assemblée populaire Communal de bordj ghedir annonce la demande d'appel d'offres ouverte :

Fournir des écoles :

- Alimentation scolaire pour l'exercice 2021.

Lot 01	Ecole; Ben radhouan abdellah-baatouch moussa-hassani ammar-khababa mohammed	alimentaires –Légumes – Fruits-Viande dévers- œufs.
Lot 02	Ecole; khababa belkacem-ben aissa ben azouze- belarbi moussa – agoun Ibrahim-zaghedan massaoud -chergui alaoua	alimentaires –Légumes – Fruits-Viande dévers- œufs.
Lot 03	Ecole; Becheta taieb –belalta ammar –bourenanne cherif mohamed- bendrimia said	alimentaires –Légumes – Fruits-Viande dévers- œufs.
Lot 04	Ecole;Khaitati ahmed –ben abdelouahab djemi- zouaui oualhi –belmoumen ahmed –bouraghedade ammeur	alimentaires –Légumes – Fruits-Viande dévers- œufs.
Lot 05	Ecole; Ben radhouan abdellah-baatouch moussa-hassani ammar-khababa mohammed- khababa belkacem-ben aissa ben azouze- belarbi moussa – agoun Ibrahim-zaghedan massaoud -chergui alaoua - Becheta taieb –belalta ammar –bourenanne cherif mohamed- bendrimia said - Khaitati ahmed –ben abdelouahab djemi- zouaui oualhi –belmoumen ahmed –bouraghedade ammeur	L'acquisition de pain amélioré.

Les soumissionnaires qualifiés intéressé par le présent avis, peuvent se rapprocher de la Commune de bordj ghedir pour retirer les cahiers des charges contre paiement de la somme de **5000.00 DA**.

A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
Appel d'offres
(l'objet de l'appel d'offres)

Les offres doivent être déposées auprès de bureau des m+archés publics de la commune de bordj ghedir, accompagnées des documents suivants:

Le dossier de Candidature Contient:
- Une déclaration de candidature.
- Une déclaration de probité.
- Registre de commerce électronique
- un extrait du casier judiciaire (n03) pour le soumissionnaire /ou pour le gestionnaire d'un société
- extrait de rôle.
- les certification de mise a jour , CNAS ,CASNOS ,
- Les Statuts pour les Sociétés avec tout modification.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes engagées l'entreprise.
- Références professionnelles: Références professionnelles pour l'exposant
- Le bilan fiscal des trois(03) dernières années /ou C20
- Une copie du dépôt des comptes sociaux des sociétés

L'Offre technique Contient :
- Une déclaration à souscrire Remplies, Signé, datés et Cachés.
- Cahier de présentation technique (instructions générales et spéciales).
- Tout documente permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif exigé .

L'Offre financière Contient :
- la lettre de soumission remplie Signée, datée et Cachée.
- Tableau des prix unitaires
- Devis quantitative et évaluation

Trois enveloppes doivent être insérées dans une enveloppe fermée, la première comporte l'offre financière et la deuxième . l'offre technique et la Troisième l'offre Candidature L'enveloppe extérieure devra anonyme et ne comporte que la mention:

La date limite de dépôt des offres est fixée à **(08) jours**, à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse, ou le BOMOP à **13.00**^{H}.- **14.00**^{H}

L'ouverture des plis se fera en séance publique le jour coïncidant avec la date limite de remise des offres, indiquée ci-dessus à **14 :00**^{H}.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant (98) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Midi Libre n° 4144 - Jeudi 3 décembre 2020 - Anep 2016 019 545

MIDI
CULTURE

MEROUANE KREDDIA, ARTISTE-PEINTRE AUTODIDACTE :

"Mettre à profit le confinement pour replonger dans la peinture"

63ES GRAMMY AWARDS

Le groupe Tinariwen nominé pour le meilleur album

Représentations artistiques de la femme à partir du XX^{e} siècle

La femme n'a pas toujours été admise dans le champ artistique comme "artiste" à part entière. Pourtant, déifiée, représentée en héroïne durant la Préhistoire et l'Antiquité, c'est assez tardivement qu'elle s'est hissée au rang de créatrice à l'égal de l'homme.

CULTURE

Représentations artistiques de la femme à partir du XXe siècle

La femme n'a pas toujours été admise dans le champ artistique comme "artiste" à part entière. Pourtant, déifiée, représentée en héroïne durant la Préhistoire et l'Antiquité, c'est assez tardivement qu'elle s'est hissée au rang de créatrice à l'égal de l'homme.

CONTRIBUTION DE MYRIAM KENDSI POUR "24H ALGÉRIE"

C'est au XIXe siècle en Europe qu'elle entre sur la scène artistique avec une poussée bien revendiquée au XXe siècle. Longtemps, les femmes ont travaillé dans l'anonymat avec parfois des hommes qui reprenaient leurs œuvres ou s'en inspiraient comme Rodin avec Camille Claudel.

En comparant les représentations sociales et artistiques de la femme, on se rend compte que le début du XXe siècle est une période contrastée et contradictoire qui allie conservation d'iconographies traditionnelles (mère, épouse, symbole de beauté ou d'érotisme), transformation de la norme (notamment de la norme esthétique) et balbutiements d'une soi-disant révolution bien maladroite (masculinisation de la femme "la femme garçonne"). Il faut dire que ce début de siècle connaît bien des bouleversements avec deux guerres mondiales. Elèves d'artistes européens, les peintres du monde arabe de la première génération vont reprendre en gros l'iconographie de la peinture orientaliste, tout en évitant les scènes lascives de harem et d'odalisques. Dans la première moitié du siècle, paysages et scènes typiques prédominent, scènes rurales, quartiers des villes. Aucune femme mis à part chez le peintre libanais César Gemayel (1898-1958) qui deviendra le directeur de l'Académie libanaise des Beaux Arts, idem chez le peintre égyptien Ahmad Sabri. C'est un regard romantique qui est porté sur les femmes, elles ne sont pas représentées en tant qu'individus mais plutôt en tant que symboles du mode de vie rurale, bourgeois et traditionnel. Les peintres arabes se conformaient au modèle européen.

Il est possible que cette image n'ait changé que lorsque les femmes ont elles-même pris le contrôle de leur représentation avec leur entrée dans la production culturelle, même le Bahaus n'a pas échappé à la règle. Lorsqu'il est question du Bauhaus, pourquoi citer Walter Gropius et Henry Van de Velde plutôt que Anni Albers et Marianne Brandt ?

Mais cette persistance pose le problème de ce qu'on appelle la *"nature"* féminine, notion critiquée par la philosophe Simone de Beauvoir dans son livre majeur *Le Deuxième sexe*. La femme est femme/mère/épouse. Est-ce l'artiste qui n'a pas encore trouvé le moyen de la dépeindre dans toutes ces facettes ?

Le surréalisme par exemple, révolution stylistique ou début de changement de mentalité ? Si on s'intéresse au mouvement surréaliste, on voit qu'il naît après la Première Guerre mondiale, et se caractérise par son opposition à toutes conventions sociales, logiques et morales.

Etant contre les conventions sociales et morales, on peut penser qu'il veut rompre avec l'image traditionnelle. Mais si la femme est illuminée et illuminante aussi bien chez André Breton, Paul Eluard ou Aragon, elle est aussi celle qui sait se révolter pour devenir la femme-sorcière ou le succube, ce démon femelle qui, selon la tradition, séduit les hommes pendant leur sommeil pour les corrompre ou leur nuire. Il suffit de relire les lettres de Frida Khalo à Diego pour constater la supercherie .

Ainsi la femme, dans une conception surréaliste, oscille bel et bien entre la *"femme-enfant"* et la *"femme-sorcière"* : la première, naïve et pleine de bonnes intentions, se plie à l'amour et à celui qui l'incarne par opposition à la seconde qui déchaîne plutôt la passion et fascine les hommes pour les entraîner vers les pires catastrophes.

On voit donc que certains courants du XXe siècle ont cherché à enlaidir la femme remettant ainsi en cause sa représentation comme symbole de beauté. Dubuffet la dépeint à la manière d'un enfant, informe et laide, bafouant la beauté académique.

Le courant du cubisme, auquel adhère Picasso remet en cause l'art dans sa forme traditionnelle mais cette déstructuration des objets par ce nouveau style n'est pas spécifique à l'image de la femme. L'innovation ne réside donc pas dans une remise en cause de l'image traditionnelle de la femme comme symbole de beauté. En effet, le cubisme semble compenser par des audaces esthétiques, la répétition de rôles sexuels traditionnels. La maîtrise picturale envers un sujet féminin passif, marginalisé ou humble est une façon de faire valoir la puissance de l'artiste mâle et une virilité encore associée au génie créatif. L'orientalisme visible chez Matisse est à replacer dans un contexte politique et culturel de la France d'après-guerre. D'avril à novembre 1922, une exposition coloniale est présentée à Marseille et l'attirance de Matisse pour les thèmes orientaux semble coïncider avec une curiosité croissante du public pour les civilisations *"exotiques"*. Finalement, ces œuvres inspirées de l'étranger illustrent le fait que la beauté soit un fait culturel, mais il n'en reste pas moins que la femme ici reste symbole de beauté et de sensualité.

M. K.

DOCUMENTAIRE "OBJECTIF HIRAK"

L'œuvre primée en Inde

Le court métrage documentaire *Objectif Hirak* réalisé par le journaliste Redha Menassel a remporté samedi le Prix du meilleur montage au *Buddha International Film Festival* qui s'est tenu dans la ville indienne de Pune, a-t-on appris auprès de l'équipe du film. Sorti en 2019, ce documentaire propose de revenir sur près d'une année de manifestations à travers le regard de cinq photographes algériens.

Le documentaire confronte les clichés les plus marquants et les impressions des photographes Dihia Gaci, Sofiane Bakouri, Ahmed Aït Issad, Mohamed Bouzidi et Midou Baba Ali.

Depuis sa sortie ce documentaire enchaîne les participations à différents festivals internationaux à l'image du Festival lumières d'Afrique (France), du Panorama international du court métrage (Tunisie), du Festival international du cinéma numérique (Bénin), ou encore de la Semaine internationale du 1er film (Cameroun).

Le Buddha International Film Festival vise à promouvoir les cinémas du monde entier pour encourager le dialogue entre les cultures et les échanges entres les professionnels du septième art.

63ES GRAMMY AWARDS

Le groupe Tinariwen nominé pour le meilleur album

Le groupe de musique malien, Tinariwen, a été nominé pour le prix de meilleur album de musique mondiale aux Grammy Awards, dont la 63e cérémonie se déroule le 31 janvier 2021 aux Etats-Unis, sur CBS. Le groupe de musique touarègue a été nominé pour son 9e album, *Amadjar* (l'étranger de passage), sorti en 2019 en tamasheq, langue touarègue parlée principalement par les Touaregs du Mali.

L'album a été principalement enregistré dans le désert, au cours d'un voyage de douze jours réalisé par le groupe entre Taragalte (M'Hamid El Ghizlane), une oasis du sud-est marocain et Nouakchott en Mauritanie, avec la participation en studio de musiciens internationaux tels que Cass McCombs, Rodolphe Burger, une nouvelle fois Nick Cave, le violoniste Warren Ellis, ainsi que la chanteuse mauritanienne Noura Mint Seymali.

Créé en 1982, lors d'un festival à Alger, par Ibrahim ag Alhabib Abraybone et Abdellah ag Alhousseini Abdallah, le groupe Tinariwen a comme style de musique, une synthèse entre le blues, le rock et la musique traditionnelle touaregh. En 2011, le groupe a remporté le prix de la même catégorie pour son album *Tassili*.

AUTEURE DE "SONIA OU LE CALVAIRE AU FÉMININ"

Décès de la romancière Yasmina Gharbi Mechakra

Yasmina Gharbi Mechakra est décédée dans la nuit du vendredi 27 novembre. Auteure et professeure de français, Mme Mechakra a marqué de nombreuses générations auxquelles elle a enseigné le français. Née à Meskiana dans l'Est algérien, l'auteure est issue d'une famille modeste, son père étant ouvrier et sa mère femme au foyer. Elle a fait ses études secondaires à Constantine et a enseigné le français pendant 34 ans.

En 2017, les Editions Médias Plus de Saïd Hannachi ont édité son roman *Sonia, ou le calvaire au féminin*. Un livre en hommage à toutes les femmes qui se sont insurgées contre la violence qui leur a été faite et ont vidé leur sac au centre d'écoute Nedjma dédié aux femmes victimes de violences conjugales ou familiales.

À faire son nid près d'un château…

La proximité des puissants est à double tranchant : un jour vous êtes au faîte de la gloire ; le jour suivant c'est la disgrâce. C'est valable hier comme aujourd'hui. Une loi immuable et les exemples ne manquent pas.

CONTRIBUTION DE DJAMEL ABADA POUR "24H ALGÉRIE"

Tout le monde ou presque connaît l'histoire de Haroun Er-Rachid et de Djaafar El-Baramiki (Barmécide des historiens français). Une longue amitié liait les deux hommes, qui remontait à l'enfance. Le père de Djaafar était le précepteur de Haroun, futur héritier d'un puissant empire. Ayant le même âge, les deux hommes vont grandir ensemble et partager les mêmes aventures.

Tout laissait présager que leurs destins seraient liés pour la gloire de Haroun bien sûr et la grandeur de l'empire arabo-musulman qu'il reçoit en héritage. Baghdad était la capitale mirifique de cet empire à son apogée.

Adolescents, Haroun et Djaafar ont fait les quatre cents coups ensemble. Inséparables, les deux jeunes gens profitent de la vie et vivent intensément, dans l'insouciance qu'inspire la jeunesse et leur position sociale.

Baghdad est le centre du monde. Toutes les richesses de l'empire s'y déversent. Suivant son rang dans la hiérarchie sociale, on n'y manque de rien. L'agriculture est florissante et la vie culturelle intense. C'est le début de l'âge d'or de la civilisation arabo-musulmane.

Une nuit d'automne, Haroun et Djaafar décident de faire une escapade nocturne, l'obscurité leur assurant l'anonymat. Longeant les rues, ils passent devant un verger d'orangers dont les fruits dorés égayaient la nuit. Et l'envie des deux compères. Se croyant toujours protégés par l'obscurité, ils passent à l'action. Mais les plus beaux fruits se trouvent en hauteur. Qu'à Dieu ne plaise, Haroun propose à Djaafar de monter sur ses épaules pour avoir plus de chance de les atteindre. Si tôt dit, si tôt fait !

A cet instant précis apparaît la silhouette d'un homme armé d'un gourdin, qui n'est autre que le propriétaire du champ. A peine s'est-il approché qu'il reconnaît les deux chapardeurs : d'abord l'héritier du sultan bien évidemment et son compagnon qui se trouve être de sa parentèle. Haroun se dit prêt à indemniser comme il se doit le propriétaire du verger, en contrepartie de son silence. Ce dernier accepte bien entendu le deal. Avait-il seulement le choix ?

En échange de son silence donc, le parent de Djaafar demande au futur sultan de lui changer son nom de famille. Il ne désire plus s'appeler El-Baramiki, comme Djaafar. Les deux gens sont surpris par sa demande, mais Haroun y consent puisque cela ne l'engage apparemment en rien. Il s'attendait plutôt à une demande de compensation financière. L'histoire aurait pu s'arrêter là. Il n'en fût rien.

Djaafar continua son ascension auprès de Haroun, accumulant les richesses, pour lui et pour les siens. Sa famille devint l'une des plus puissantes du royaume. Malheureusement, c'est cette puissance qui va faire problème et principalement aux yeux de Haroun er-Rachid, maître de Baghdad et du monde. Les rois ne tolèrent pas la concurrence. Malheur à qui l'oublie.

Les Barmécides, dans leur orgueil, l'ont oublié. Ils vont chèrement le payer.

On raconte qu'un beau matin Haroun demanda à sa garde de lui ramener la tête de tous les Barmécides, à commencer par celle de Djaafar. La curée sanglante est lancée. Une journée rouge sang se prépare. Une famille puissante va en faire les frais. Nul n'est épargné. Pas vraiment.

Haroun ayant exigé la tête de tous les Barmécides, ses gardes se présentent au domicile du propriétaire du verger pour exécuter l'ordre de leur maître : tuer tous les Barmécides. Aux gardes donc qui lui expliquent le but de leur intrusion, il répond qu'il n'est plus un Barmécide et que c'est le sultan lui-même, Haroun Er-Rachid, qui l'a autorisé à changé de nom et qu'il était prêt à se présenter devant lui pour confirmer ses dires. Ce qui fût fait illico.

Haroun ne tarda pas à reconnaître celui qui l'avait, quelques années auparavant, surpris en plein chapardage. Il confirma ses dires et grand fut son étonnement de voir comment son pressentiment lui a sauvé la vie des années plus tard.

Bien sûr, la première question qui vient à l'esprit est : qu'est-ce qui a inspiré cet homme et l'a poussé à prendre un nom autre que le sien, avec l'assentiment du futur khalife ? C'est aussi la question que lui pose Haroun Er-Rachid et qui lui vaut la réponse, pleine de sagesse et de perspicacité, que l'on peut imaginer ainsi :

"Lorsque j'ai vu le futur khalife portant Djaafar sur ses épaules pour voler des oranges, j'ai compris que cette complicité ne pouvait que mal finir. On ne réduit pas impunément le futur maître du royaume en un vulgaire marchepied et qui plus est pour chaparder. L'avenir me donne raison en cet instant."

Beaucoup a été dit et écrit sur la disgrâce soudaine des Barmécides. L'explication d'Ibn Khaldoun reste la plus plausible : les Barmécides ont payé de leurs vies leur trop grande influence et leur mainmise sur les finances du royaume.

La proximité des puissants et le pouvoir qu'elle assure est aveuglante. Elle fait perdre le sens des réalités au point de faire croire à ceux qu'elle aveugle qu'ils sont invulnérables, au moment justement où leur armure est la plus fendillée.

D. A.

Brassaï : Conversations avec Picasso

Si vous voulez avoir l'air de comprendre un peu la peinture moderne, surtout celle de Picasso, son représentant emblématique, alors rabattez-vous vite sur le livre de Brassaï : Conversations avec Picasso, aux Éditions Gallimard.

CONTRIBUTION DE DJAMEL ABADA POUR LE "24H ALGÉRIE"

Brassaï est un des plus grands photographes du XXe siècle, au même titre que Cartier-Bresson, Lartigue, Doisneau, pour ne citer que les Français. Doté d'une grande culture, peintre, sculpteur, cinéaste, Brassaï est un touche-à-tout génial et Picasso le charge de réaliser le répertorie photographique de ses sculptures. Ce qui va être à l'origine de la proximité exceptionnelle entre les deux hommes. Le livre est le résultat de ces années de collaboration. Et Brassaï possède au plus haut degré l'art de raconter, aidé par une prodigieuse mémoire. C'est peu dire que Picasso est un personnage complexe. Peintre hors du commun, il a marqué de son empreinte indélébile l'art du XXe siècle. Mais en privé, c'est un homme plein de charme, tout en rondeurs, parfois tout en épines. Avec ses humeurs, ses manies. Et son amour légendaire des femmes, qu'il croquait dans les deux sens du terme. D'une humilité déconcertante, il reçoit chez lui tous ceux qui frappent à sa porte, les artistes, les grands noms de la poésie et de la littérature, comme les simples gens motivées par la curiosité.

Brassaï nous raconte tout cela avec beaucoup de bonheur, sans chichis, avec humour. Rien n'échappe à son "*œil photographique*". De la manière de travailler de Picasso aux anecdotes les plus truculentes. De son entourage, avec l'inénarrable Sabartès, l'ami d'enfance, gardien du temple et grand ordonnateur des journées du Maître.

C'est aussi un récit historique qui nous décrit la vie à Paris pendant l'occupation allemande, le monde artistique, l'immédiat après-guerre. Si le livre parle de Picasso, on s'attache autant à ce personnage haut en couleur qu'au narrateur, témoin privilégié qui nous prête son regard généreux à souhait.

"*Quand je pense à Picasso, je pense toujours à ma nièce qui, toute petite, n'arrivait pas à retrouver le nom de Picasso et qui dit simplement à son père : - Celui qui dessine comme les enfants. -. J'aime à penser que cette définition aurait plu à Picasso qui, lorsqu'il peignait, ne tolérait que la présence des enfants*".

D. A.

MEROUANE KREDDIA, ARTISTE-PEINTRE AUTODIDACTE :

"Mettre à profit le confinement pour replonger dans la peinture"

Installé dans le salon de son domicile, petit chevalet posé sur la table basse, Merouane Kreddia a réussi à mettre à profit les mois de confinement sanitaire et à vaincre l'angoisse de la pandémie du coronavirus en replongeant dans la peinture, sa passion d'enfance, de manière spontanée et prolifique, avec sa petite famille pour premier public. Artiste-peintre autodidacte, Merouane Kreddia s'est fait remarquer sur les réseaux sociaux en exposant ses toiles "*sans grandes convictions*" sinon celle de se remettre dans le bain de sa passion de jeunesse, profiter de la liberté et de la tribune d'expression que procure la peinture et produire des œuvres agréables à l'œil du visiteur.

Cette aventure digitale il l'a vécu avec le concours, "*très insistant*", de sa fille ainée qui s'est occupée de créer une vitrine virtuelle aux travaux de son père, confrontant ainsi ses peintures au regard d'un plus large public.

Très vite l'obsession de l'artiste pour le mer et la Méditerranée, pour la ville d'Alger et d'autres paysages côtiers suscite l'intérêt des internautes qui retrouvent dans les petits formats de Merouane un cachet typiquement méditerranéen, gorgé de soleil et baignant dans la sérénité de différentes nuances de bleu.

Médecin de formation, Merouane Kreddia a sillonné toutes les villes d'Algérie en tant que délégué médical pendant de longues années, une parenthèse professionnelle lui a permis de

"*découvrir la liberté que procure la peinture et le métier d'artiste-peintre à temps plein*" et de replonger dans une passion d'enfance qui l'avait poussé à apprendre la peinture en s'exerçant et en bouquinant. Adepte de plongée et de pêche sous-marine, passionné par la mer et foncièrement méditerranéen, Merouane dit peindre Alger "*comme tout autre ville du bassin*" en donnant plus d'importance à son "*statut de ville côtière qu'à ses spécificités architecturales connues de tous*".

Initié à la peinture par son oncle, un ami proche de Mhammed Issiakhem, l'artiste, qui a "*grandi dans un quartier offrant une vue imprenable sur la baie d'Alger et qui a passé d'innombrables heures à contempler le cap Sidi-Merouane à Ténès*", considère que la mer "*offre une chance de vivre une seconde vie parallèle*" et regorge de "*tons de couleurs et de formes et de changements parfois brusques*" qui font son univers artistique. Musicien et amateur de flamenco et de blues, il prépare minutieusement ses support et ses mélanges de couleurs et affectionne particulièrement la peinture au couteau une technique qui lui permet de "*préparer ses couleurs sur la palette et non directement sur la toile*". Sur les réseaux sociaux il propose des paysages des ruines romaines de Tipasa, des vues de la corniche de Jijel, et des peintures de la ville d'Alger et de sa baie de jour comme de nuit. Maîtrisant particulièrement les lumières et les nuances de bleu, Merouane Kerddia dit apprécier également le "*relief que permet ce choix artistique*" tout en qualifiant ses réalisations comme étant "*simplement méditerranéennes*".

Artiste-peintre discret, Merouane Kreddia se prépare à investir prochainement l'univers des galeries d'art.

FONDS D'AIDE À LA CRÉATION ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE

Les projets de pièces de théâtre seront diffusés sur Internet

Les projets de pièces de théâtre retenues par le Fonds d'aide à la création artistique et littéraire (Fdal) sont appelés à être diffusés à travers les plateformes numériques des différents établissements culturels, annonce un communiqué du ministère de la Culture et des Arts.

Les associations et coopératives ayant reçu la première tranche de l'aide du Fdal devront de rapprocher du Théâtre national algérien ou des théâtres régionaux afin de reprendre le travail et diffuser leurs créations sur les plateformes numériques de ces établissements, précise le communiqué.

Cette décision a été prise suite à une réunion entre la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, et les directeurs des établissements culturels sur la situation des théâtres et de l'activité théâtrale pendant la pandémie du coronavirus.

Suite à cette réunion les théâtres sont également appelés à dynamiser l'activité culturelle et artistique, dans le strict respect des mesures de prévention contre la propagation de la pandémie du coronavirus, en "*diffusant des pièces de théâtre sur Internet et en reversant aux artistes les droits liés à ces productions*", explique le communiqué.

Les activités des théâtres, salles de cinéma et salles de spectacle ont été suspendues depuis le mois de mars dernier dans le cadre de la lutte contre la propagation de la pandémie.

CONSTANTINE, FERME PILOTE BOULECHFAR-HOCINE

Lancement de la 1re saison agricole de culture du colza

La première saison agricole de culture du colza en Algérie a démarré depuis la ferme pilote Boulechfar-Hocine de la commune d'El-Khroub à Constantine.

PAR BOUZIANE MEHDI

Le lancement de la campagne s'est fait en présence du directeur général de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), Abderrahmane Bouchahda, lequel représentait le ministre de l'Agriculture et du développement rural.

En marge du lancement de la culture du colza, Bouchahda a, dans une déclaration à la presse, indiqué que l'opération "*concerne dix wilayas à l'Est du pays en plus de la wilaya de Saïda à l'Ouest et s'inscrit dans le cadre de la feuille de route du secteur de l'agriculture relative aux cultures industrielles*", affirmant que le "*colza est une culture de plante à huile que l'Algérie entend lancer dans le but de contribuer à réduire la facture des importations des huiles et des fourrages*".

Le même responsable a également porté l'accent sur "*l'importance économique de la production d'huile de table*" assurant que "*la culture du colza qui aura lieu sur les terres incultes contribue par les longues racines de cette plante à la fertilisation du sol et l'amélioration de ses rendements*", notant que "*les restes de cette plante riches en protéines seront utilisés après l'opération d'extraction de l'huile comme aliment de bétail et de volailles*".

Selon l'*APS*, le directeur général a affirmé que l'OAIC a mobilisé à travers les coopératives de céréales et légumes secs (CCLS) les conditions nécessaires dont les semences, les fertilisants les produits phytosanitaires pour accompagner les agriculteurs investisseurs impliqués dans ce projet de création d'un premier noyau de cette culture "*stratégique*", assurant que 100 points de stockage de proximité d'une capacité cumulée de 5 millions quintaux seront créés à travers le pays pour le stockage des céréales.

Les cadres de la Direction locale des services agricoles ont fait savoir que la wilaya de Constantine a consacré une superficie de 853 hectares exploités par 58 agriculteurs et 8 fermes pilotes pour la culture du colza.

B. M.

ALGER, CRÉDIT POPULAIRE D'ALGÉRIE

Les produits de la finance islamique lancés à l'agence d'Ouled-Fayet

Le Crédit Populaire d'Algérie (CPA) a lancé, jeudi 19 novembre, la commercialisation de produits de la finance islamique au niveau de son agence "136" d'Ouled-Fayet à Alger, destinés aux particuliers, aux professionnels et aux entreprises, notamment les PME, a indiqué le P.-dg de la Banque publique, Mohammed Dahmani.

Lors de son allocution en marge de l'inauguration du guichet dédié aux produits de la finance islamique au niveau de l'agence, M. Dahmani a fait savoir que 9 nouveaux produits, développés depuis plus de trois ans, sont conformes aux préceptes de la charia islamique après avoir été certifiés par le comité Charia'a de la banque.

Le CPA a également obtenu les certificats de conformité du Haut Conseil Islamique ainsi que l'agrément de la Banque d'Algérie. La commercialisation de ces produits se fera progressivement à travers l'ensemble du réseau national bancaire CPA. Il inclura des produits de dépôts et de financement comme le compte courant islamique, le compte chèque islamique, le compte épargne islamique, le compte d'investissement islamique, l'offre Mourabaha Aqar/Sayara/Tadjhiz, ainsi que l'offre Ijara immobilier et équipements. Pour commercialiser ces nouveaux produits financiers, le CPA a créé au niveau de chaque agence un guichet dédié. De plus, la banque publique forme des équipes pluridisciplinaires de cadres commerciaux pour la commercialisation progressive des produits de la finance islamique.

M. Dahmani a en outre insisté sur l'aspect de la formation du personnel de la banque publique ainsi que l'intérêt porté par l'institution financière quant à la satisfaction de ses clients. Par ailleurs, M. Dahmani a annoncé le lancement du livret d'épargne à puce magnétique "*qui permet de sécuriser totalement les opérations bancaires grâce à une meilleure traçabilité*". Il sera ainsi mis à disposition au niveau de l'ensemble des agences CPA du territoire national. De plus, le P.-dg du CPA a relevé l'intérêt porté par la clientèle de la banque quant à ses nouveaux produits financiers. Il a cité à titre d'exemple l'engouement que connait actuellement le produit baptisé "PME by CPA", composé notamment de deux offres : "Sahel Nachati" et "Sahel Mahal", destiné aux start-ups et aux TPE/PME afin de financer leurs opérations courantes. Selon lui, 300 dossiers de souscription ont déjà été reçus par la banque depuis le lancement de cette offre il y a deux mois.

APS

LAGHOUAT

Les énergies renouvelables à l'honneur

La persévérance et l'effort constituent les motivations de Wafa Benfarhat, l'exemple d'une femme ayant réussi à investir le domaine des énergies renouvelables dans la wilaya de Laghouat à travers l'ouverture de son propre bureau d'ingénierie, d'études et consulting techniques en énergies renouvelables. Après avoir obtenu l'agrément pour l'ouverture de son bureau d'études, Mme. Benfarhat s'est lancée dans le solaire, devenant ainsi, à ses dires, la première femme algérienne à entrer de plain-pied dans ce domaine, en s'impliquant dans différents projets liés à l'énergie solaire, et autres énergies renouvelables. Ouvert en avril 2018, ce bureau travaille à la réalisation des études et le suivi des projets afférents à l'exploitation et l'utilisation des énergies renouvelables, par le choix, au niveau des sites de projets, des emplacements pour l'installation des panneaux solaires et des éoliennes, en fonction de l'ensoleillement et de la direction des vents, et ce pour assurer une production énergétiques importante. Titulaire d'un diplôme dans la spécialité de l'université de Laghouat, et conforté d'une expérience professionnelle acquise à la Conservation locale des forêts dans le cadre des projets d'alimentation des zones d'ombre en énergie solaire, elle offre ses prestations scientifiques, à l'échelle nationale et internationale, à travers des études digitales pour des projets structurants dans le domaines des énergies alternatives. Elle a également forgé son expérience par des participations de son bureau aux manifestations scientifiques et techniques initiées par l'université Amar-Thelidji de Laghouat pour la vulgarisation et la promotion des filières inhérentes aux énergies renouvelables et leurs avantages, en plus de sa contribution à la formation d'étudiants via des stages pratiques dans la filière. La collaboration avec les micro-entreprises et les startups, en leur élaborant des études techniques, leur alimentation en énergies renouvelables et l'assouplissement des relations avec ces entités par l'établissement d'échéanciers de paiement des honoraires, sont d'autres prestations et facilitations accordées par ce bureau. "*Les Énergies renouvelables sont un domaine fertile pour la recherche scientifique et l'évolution*", a-t-elle encore souligné, en notant que "*l'orientation progressive du monde vers les Énergies renouvelables, au détriment des énergies dites -conventionnelles -, et la disponibilité d'un milieu pratique pour la mise en œuvre des connaissances théoriques, sont autant de facteurs incitatifs lui ayant permis de se lancer dans ce domaine d'activités, jusque là apanage de la gent masculine*".

S'employant inlassablement à décrocher un brevet d'invention pour couronner son cursus scientifique et promouvoir la place de l'Algérie dans le domaine de la recherche, l'intervenante dit tirer "*son inspiration de son grand intérêt à la préservation de l'environnement, une raison l'ayant amené à opter pour ce cursus scientifique, notamment les énergies renouvelables, que tous les pays aujourd'hui veulent développer dans un but notamment de production d'électricité, de concrétisation du développement durable et de création d'emplois et de richesses*".

Poursuivant les explications sur son thème favori, Mme Benfarhat a émis le souhait de voir "*l'État persévérer dans le développement des Énergies renouvelables, à travers des stratégies visant à répondre aux besoins du développement industriel, satisfaire la demande croissante sur l'énergie et améliorer le cadre de vie général*". Elle appelle pour cela à "*intensifier les plans d'utilisation de l'énergie propre et à profiter de ses avantages économiques pour se mettre au diapason du développement, convaincue de l'impact positif et des retombées économiques de l'utilisation de ces sources d'énergies propres*".

APS

MIDI LIBRE
N° 4144 | Jeudi 3 décembre 2020

SALON INTERNATIONAL SIEMA

Les exportateurs vont scruter les opportunités de partenariat

Le salon international Siema est une aubaine pour les entrepreneurs et exportateurs algériens afin de nouer des relations de coopération et de partenariat avec des entreprises marocaines, notamment pour ceux spécialisés dans le secteur agroalimentaire.

PAR AMAR AOUIMER

Dans le cas de l'ouverture de la voie terrestre, comme en Mauritanie, les exportateurs algériens pourront doper le placement de leurs produits sur le marché du voisin de l'Ouest, sachant qu'à l'est du pays, les échanges commerciaux avec la Tunisie connaissent un essor important. Elan Expo organise la 5e édition du Salon international de l'industrie agroalimentaire, emballage et procédés de fabrication et du Food Expo "Siema" du 23 au 25 mars 2021 à l'Office des foires et expositions de Casablanca (Maroc).

Ce salon international, donne une ambition d'exposer un large éventail de produits de gammes mais également de montrer les procédés de transformation des aliments et des machines des aliments de l'hospitalité et des machines d'emballage, produits agroalimentaires, machineries… De même, les acteurs de l'industrie agroalimentaire y exposeront des équipements de service alimentaire, de préparation des aliments, de cuisson et de traitement ainsi que des produits divers entre autres, selon l'Algex. Cet événement constitue une véritable aubaine pour le Maroc dans la mesure où ce dernier aura l'occasion de montrer son expertise dans le domaine mais également pourrait bénéficier de celle des autres pays, ajoute l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur.

L'édition précédente a enregistrée 6.700 visiteurs professionnels et 430 rencontres "business to business" de plus de 20 pays. Le Maroc est le 7e pays importateur de produits algériens durant ces trois dernières années, selon les données statistiques des Douanes.

Le Maroc, 7e pays importateur de produits algériens

Le Centre national d'informations et des statistiques (Cnis) des Douanes a rendu son rapport du premier trimestre 2018. On y révèle, notamment, que le Maroc est le septième pays de destination des exportations algériennes.

Le commerce entre les deux pays est en en effet en bonne forme et se maintient sur une courbe ascendante, souligne le site d'information économique *News Med*.

Le pays a importé plus de 700 millions de dollars de marchandises depuis l'Algérie. Il se place en septième position sur la liste des destinataires des produits algériens derrière l'Union européenne, les pays de l'OCDE et la Tunisie, affirme cette même source.

Par rapport au premier trimestre 2017, le commerce extérieur avec le Maroc a augmenté de 59,83 %. De manière générale, les échanges commerciaux sortants avec les pays du Maghreb arabe sont en hausse d'environ 40 %. Par ailleurs, grâce à la hausse du prix du baril, le volume global des exportations algériennes a augmenté de 10,72 milliards dollars, soit une hausse de 19,89 % par rapport au premier trimestre 2017. De ce fait, le déficit de la balance commerciale a baissé de presque 84 % et les exportations couvrent les importations à hauteur de 96 %. Ce rapport vient confirmer les récentes prévisions de la Banque africaine de développement (BAD) qui classe l'Algérie au quatrième rang des pays les plus riches d'Afrique avec un PIB attendu de 170 milliards dollars.

A. A.

BOURSE D'ALGER

Ouverture du capital de deux banques publiques en 2021

L'ouverture du capital de deux banques publiques aura lieu courant 2021 à travers la Bourse d'Alger dans le cadre des réformes gouvernementales du système financier national, a indiqué le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane.

Lors d'un point de presse en marge de l'inauguration de la première agence Cnep-Banque dédiée exclusivement à la finance islamique, le ministre a fait savoir que "*l'ouverture du capital de deux premières banques publiques se fera courant 2021 à travers la Bourse d'Alger*", sans dévoiler l'identité des deux banques. Interrogé quant à l'apport de la finance islamique pour capter les fonds du marché parallèle, Benabderrahmane a rappelé que "*l'émergence du marché parallèle a été le résultat d'absence de confiance et d'une bureaucratie ayant impacté les opérateurs et les investisseurs*".

Ainsi, selon lui, outre les réformes sectorielles en cours, et pour vulgariser la culture financière auprès du citoyen, les autorités financières du pays vont organiser, lors de la Journée arabe de l'inclusion financière en avril, plusieurs activités permettant au citoyen de se rapprocher plus du milieu financier et des banques. Il s'agit notamment, pour les banques, de faire connaitre les différentes opérations bancaires et digitales au Concernant la réforme bancaire, le ministre a souligné qu'il s'agit là de l'une des priorités du gouvernement. Tout un programme est finalisé dans ce cadre.

Selon le ministre, cette réforme passe par l'implémentation d'un nouveau mode de gouvernance au niveau des banques publiques, à savoir "*un dispositif permettant le financement pérenne et efficace de l'économie nationale en sortant du carcan du financement de l'import-import pour aller vers le financement des projets productifs pour accompagner les PME et les startups*". De plus, le premier responsable des Finances a indiqué que des bureaux de banques publiques algériennes seront ouverts à l'étranger en Europe dès le début de l'année prochaine puis, suivront d'autres bureaux bancaires en Afrique courant 2021.

Concernant la question sur l'intérêt des bureaux de change, le ministre a fait savoir que ces bureaux à travers l'ensemble des pays dans le monde sont destinés aux non-résidents.

"*Il faut qu'on comprenne que les bureaux de change dans ces pays sont destinés aux flux de touristes et non à leurs propres citoyens*", a-t-il expliqué, précisant que la réglementation pour les bureaux de change existe en Algérie depuis les années 90, sachant que la Banque d'Algérie a délivré un grand nombre d'agréments, mais seule une cinquantaine est en cours d'utilisation au niveau des grands établissements hôteliers notamment.

Concernant l'absence des notes de conjoncture de la Banque d'Algérie depuis 2018, Benabderrahmane a expliqué que la conjoncture actuelle rend difficile les projections de la Banque. "*Aucune note de conjoncture ne peut se projeter sur un espace temporel d'une semaine*", a-t-il argué en rappelant que "*la crise sanitaire a mis toutes les économies du monde dans le rouge et que leurs indicateurs actuels sont devenus approximatifs du fait des incertitudes entourant l'évolution de la situation pandémique*".

R. E.

RESSOURCES EN EAU

Les potentialités de l'Algérie estimées à 23 milliards m³/an

Le ministre des Ressources en eau, Arezki Beraki, a indiqué que le potentiel national en ressources hydriques ne dépasse pas 23,2 milliards de mètres cubes par an. "*Ce volume insuffisant donne une moyenne annuelle de 540 mètres cubes par an et par habitant alors que la moyenne mondiale fixée par les Nations unies est de 1.000 mètres cubes*", a affirmé Beraki lors d'une conférence de presse sur la conjoncture du secteur. Cette moyenne classe l'Algérie 29e pays au monde souffrant le plus du stress hydrique, a-t-il fait savoir, en citant le classement de World Resources Institute (Organisation mondiale de recherche).

Par ailleurs, à une question sur le taux de remplissage actuel des barrages au niveau national, il a affirmé qu'il était 39 %.

Parmi ces barrage remplis, il en existe 22 qui ont connu un taux de remplissage allant de 50 % jusqu'à 100 %, a précisé Beraki. Par ailleurs, le taux des autres barrages variait entre 50 % et 25 % voire même moins pour certains.

Le ministre a précisé que les "dernières précipitations enregistrées dans plusieurs wilayas ces deux derniers jours (le 29 et 30 novembre) ont permis de compenser le manque induit par le stress hydrique et de reconstituer les réserves du pays en ressources hydriques. "*Cette augmentation des volumes d'eau au niveau des barrages a été enregistrée après les pluies abondantes enregistrées ces deux derniers jours dans plusieurs wilayas*", a-t-il dit en citant, entre autres, Tizi-Ouzou et Alger avec des niveaux respectifs de 95 mm et 74 mm. La production en eau de l'année hydrique 2019/2020 avait atteint 11,96 milliards de mètres cubes. Sur ce volume global, 34 % ont été destinés pour l'alimentation en eau potable, 64 % pour l'irrigation des terres agricoles et 2 % au secteur de l'industrie.

R. E.

NIGERIA

Le massacre de 76 paysans revendiqué par Boko Haram

Dans la vidéo, rendue publique mardi 1er décembre, la faction du groupe Boko Haram, dirigée par Abubakar Shekau, revendique le massacre d'au moins 76 paysans.

La tuerie a été perpétrée trois jours plus tôt, le 28 novembre, dans une rizière près du village de Zabarmari, à une quinzaine de kilomètres de Maiduguri, la capitale de l'État de Borno.
Dans le document d'un peu plus de trois minutes trente, un homme au visage enturbanné explique avoir agi par vengeance ; les paysans auraient dénoncé et remis aux forces de sécurité un membre du groupe terroriste.
L'attaque, la plus violente menée cette année par des terroristes dans le nord-est du Nigeria selon les Nations unies, s'est déroulée en pleine journée. Les victimes, des saisonniers pour la plupart originaires de l'état de Sokoto, ont été égorgées. Puis les terroristes, arrivés en moto, ont incendié des cases, laissant derrière eux des villages ravagés.
En marge des funérailles, le gouverneur de l'Etat de Borno, Babagana Zulum, a dénoncé une situation intenable pour les habitants. "*S'ils restent chez eux, ils peuvent être tués par la faim et la famine ; [s']ils vont sur leurs terres agricoles, ils risquent d'être tués par les insurgés*", a-t-il déclaré. Le Président nigérian, Muhammadu Buhari, a également condamné des "*meurtres insensés*" et dénoncé la barbarie des terroristes qu'il avait promis de vaincre lors de son élection, il y a cinq ans. En vain.
De plus en plus contesté par la jeunesse urbaine exaspérée par la brutalité des forces de sécurité de même que par la mauvaise gouvernance, le chef de l'État n'a jusque-là pas réussi à rétablir la paix dans le nord du pays, d'où il est originaire. Boko Haram, secte islamiste devenue un groupe terroriste à la mort de son fondateur Mohamed Yusuf en juillet 2009, est bien loin d'être "*techniquement défait*", comme l'avait prétendu M. Buhari.
Depuis 2016, le mouvement terroriste est scindé en deux factions. Celle commandée par Abubakar Shekau, rattachée au fief historique du groupe dans la forêt de Sambisa et qui a fait montre de sa capacité à massacrer les civils. L'autre, connue comme la Province Ouest africaine de l'organisation Etat islamique (Iswap), dirigée par Abu Musab Al-Barnawi, fils du défunt Yusuf, qui opère notamment sur les rives et les îles du lac Tchad. Ce dernier groupe tente de préserver les populations dans l'espoir d'administrer un jour des territoires et privilégie les attaques contre les forces de sécurité.

GHANA

Un vote anticipé pour la présidentielle dans le calme

Au Ghana, les bureaux de vote ont ouvert mardi 1er décembre pour les travailleurs mobilisés pour les élections : militaires, assesseurs et journalistes. Tous ceux qui ne pourront pas voter le jour de l'élection présidentielle et législative du 7 décembre prochain ont donc pu déposer leur bulletin lors de ce vote anticipé qui s'est déroulé dans le calme.
Vêtus en uniforme ou en civil, des militaires ont fait la queue sous un soleil de plomb dans ce bureau de vote en plein air à Accra. Pour Tacey, jeune trentenaire, le vote est un devoir civique. "*Nous pensons que c'est nécessaire car peut-être que celui qui est au pouvoir ne répond pas à nos attentes ou peut-être que nous voudrions qu'il en fasse davantage pour nous*." Pas question pourtant pour cette jeune militaire de s'épancher sur son choix du candidat. "*Ah non, s'il vous plait, je ne peux pas répondre pour des raisons de sécurité, et d'ailleurs je ne suis pas seule ici*."
Dans la queue : des pompiers, des agents d'immigration, et des journalistes.
Un vote qui, pour Ashanti Frimpong , assesseur dans un bureau, conforte la réputation du Ghana. Celle d'un berceau de la démocratie en Afrique. "*À chaque fois que nous votons, tout le monde se rend aux urnes sans hésitation. Ce qui m'importe, c'est d'avoir une élection paisible. Nous voulons que le vainqueur soit déclaré sans accroc afin que ce soit tout le Ghana qui gagne et non pas un seul parti politique*."
Douze candidats sont en lice, dont le Président sortant Nana Akufo-Addo et son principal rival et prédécesseur John Dramani Mahama.

HONG KONG

Joshua Wong condamné à de la prison ferme

Joshua Wong, l'une des figures les plus connues de la contestation à Hong Kong, et deux autres célèbres militants ont été condamnés, mercredi 2 décembre, à des peines d'emprisonnement pour avoir organisé une manifestation devant le quartier général de la police de Hong Kong en juin 2019.
M. Wong, 24 ans a écopé de 13 mois et demi de prison tandis que ses camarades Agnes Chow et Ivan Lam ont été respectivement condamnés à dix et sept mois de détention.
Lors du procès, le 23 novembre, M. Wong, 24 ans ainsi que les deux autres dissidents, tous deux âgés de 26 ans, avaient plaidé coupable des faits qui leur étaient reprochés. "*Les accusés ont appelé les manifestants à assiéger le quartier général (de la police de Hong Kong) et scandé des slogans hostiles à la police*", a déclaré la magistrate Wong Sze-lai.
"*La détention immédiate est l'option la plus appropriée*", a-t-elle affirmé. Mme Chow a éclaté en sanglots à l'énoncé de sa condamnation. En dépit de sa jeunesse, M. Wong, qui a commencé à militer à 13 ans, a déjà effectué des séjours derrière les barreaux.
Incarnant aux yeux de l'opinion internationale la résistance à Pékin dans l'ex-colonie britannique, il a été désigné comme l'une des personnes les plus influentes du monde par les magazines *Time, Fortune* et *Foreign Policy*. Et, malgré cette condamnation, Joshua Wong a promis de ne pas "*arrêter le combat*".

Agences

GRANDE-BRETAGNE

Les Européens ne font pas de concessions pour le Brexit

Un accord, mais pas à tout prix. Alors que la négociation du Brexit s'intensifie, plusieurs pays de l'Union européenne ont commencé à manifester, ces derniers jours, une forme d'inquiétude à l'idée que Bruxelles finisse par se montrer trop conciliante. Et certains agitent le spectre d'un scénario noir : un accord entre négociateurs qui pourrait, dans la foulée, être rejeté par plusieurs États membres.
Si la France a toujours incarné une forme de fermeté dans ce dossier, elle est loin d'être isolée. L'Espagne, la Belgique, les Pays-Bas, ou encore le Danemark sont autant d'États membres qui partagent la même position : les lignes rouges définies dans le mandat du négociateur européen, Michel Barnier, ne doivent pas être franchies. En particulier au sujet des conditions d'une concurrence équitable avec Londres.
Emmanuel Macron, mardi, a été très clair, aux côtés du Premier ministre belge, Alexander De Croo. "*La France n'accepterait pas un accord qui ne respecterait pas nos intérêts dans la durée*", a prévenu le président de la République. Clément Beaune, son secrétaire d'État aux Affaires européennes, avait également cherché à tempérer un optimisme jugé potentiellement dangereux, la veille, estimant que les négociateurs étaient "*encore très loin d'un accord*".

Agences

MIDI LIBRE
N° 4144 | Jeudi 3 décembre 2020

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

MC Oran - JS Kabylie à l'affiche de la 2e journée

Le match MC Oran - JS Kabylie constitue l'affiche par excellence de la 2e journée du championnat de Ligue 1, prévue ce week-end, alors que l'ES Sétif et la JS Saoura tenteront de confirmer leur belle entame de la compétition.

PAR MOURAD SALHI

Tenus en échec sur leurs bases par le CA Bordj Bou-Arrèridj (0-0), lors de la journée inaugurale, les Canaris du Djurdjura effectueront un déplacement périlleux du côté d'El-Hamri pour y défier les Oranais, auteurs d'un match nul à l'extérieur face au NA Hussein Dey (1-1).

Les deux formations vont chercher à se racheter pour éviter une autre déconvenue en ce début de championnat. Le MC Oran, sous la houlette de l'entraîneur français Bernard Casoni, ne veut pas rater une aussi belle occasion à domicile pour signer sa première victoire.

Casoni insiste dans son discours aux joueurs sur le respect des consignes, tout en les appelant à se faire plaisir sur le terrain. Une manière d'éviter une pression inutile en ce début de compétition. "*Le plus important pour nous, c'est de bien jouer. Le respect des consignes est primordial, alors que la concentration doit être au maximum*", a-t-il indiqué.

En face, les Kabyles, version Youcef Bouzidi, ne comptent pas se présenter sur la pelouse du stade Ahmed-Zabana dans la peau de la victime expiatoire, mais sont attendus à sortir le grand jeu pour se racheter après leur semi-échec à domicile. Le successeur du Tunisien Aymen Zelfani exige les 3 points de la victoire.

"*On ira à Oran avec l'intention de remporter les trois points de la victoire. Le match ne sera pas facile pour les deux équipes. Désormais, je veux des guerriers sur le terrain pour récolter le maximum de points*", a-t-il indiqué.

Les Aigles noirs, auteurs d'une belle victoire en dehors de leurs bases contre l'USM Alger, auront une belle opportunité ce week-end à domicile pour confirmer à l'occasion de la venue du RC Relizane. Les hommes de Nabil Kouki ne jurent que par les trois points de la victoire à domicile.

Si l'équipe locale partira avantagée, il n'en demeure pas moins que le Rapide Club de Relizane compte se déplacer du côté de la capitale des Hauts-Plateaux avec l'intention de revenir avec un bon résultat pour oublier le semi-échec à domicile contre le Paradou AC. Idem pour la JS Saoura qui va accueillir l'USM Alger. Vainqueurs de leur premier match de la saison à l'extérieur face à l'Olympique Médéa (0-1), les gars de la Saoura vont profiter de l'avantage du terrain et de la situation fragile de leur adversaire pour confirmer leur regain de forme.

Le stade de Dar el-Beïda sera également le théâtre d'une belle affiche entre le Paradou AC et le CS Constantine. Les deux clubs, qui restent sur des matchs nuls, chercheront certainement à se racheter. Les débats s'annoncent très disputés entre les deux formations qui aspirent à jouer les premiers rôles cette saison.

Pour sa part, le CA Bordj Bou-Arreridj recevra l'USM Bel-Abbès dans une partie qui s'annonce, a priori, à son avantage. Le NA Hussein Dey effectuera, quant à lui, un déplacement périlleux à Biskra pour se mesurer à l'US Biskra. L'ASO Chlef, qui a raté sa première sortie contre Magra, tentera de rectifier le tir à domicile face au nouveau promu le WA Tlemcen.

Cette deuxième journée sera aussi tronquée de deux matchs reportés à une date ultérieure : MC Alger-Olympique Médéa et CR Belouizdad-JSM Skikda. Les deux clubs algérois sont engagés au tour préliminaire retour de la Ligue des champions d'Afrique.

M. S.

TROPHÉE DU MEILLEUR CYCLISTE AFRICAIN 2020

L'Algérien Youcef Reguigui nommé

Le coureur cycliste algérien Youcef Reguigui (Terengganu Cycling Team) est nommé pour le titre du meilleur cycliste africain de l'année 2020, ont annoncé les organisateurs.

Youcef Reguigui avait pris la 3e place du Trophée cycliste africain de l'année 2019, remporté par le Sud-Africain Daryl Impey. Le coureur algérien s'est distingué en 2020 en remportant, notamment, la 5e étape de la Tropicale Amissa Bongo, une première pour le cyclisme algérien. Il avait terminé l'épreuve à la 4e place avec un chrono de 22h22:29, soit à 6 secondes seulement du Français Jordan Levasseur qui a enlevé le maillot jaune de ce tour devant l'Erythréen Natnael Tesfazion.

Outre le champion algérien, la liste des nommés est composée de 9 autres coureurs, selon la liste dévoilée par les organisateurs de la Tropicale Amissa Bongo. Ce trophée créé en 2012 a pour but de récompenser le coureur qui par ses résultats sur le continent et sur le reste de la planète, a le plus contribué à faire rayonner et à faire connaître le cyclisme africain.

Le jury présidé par Bernard Hinault le quintuple vainqueur du Tour de France est composé de directeurs sportifs, d'entraîneurs, de dirigeants, de coureurs africains, de journalistes africains et européens.

Ils devront voter pour désigner le successeur de Natnael Berhane (2012), Louis Meintjes (2013, 2017), Mekseb Debesay (2014), Daniel Teklehaimanot (2015), Tesfom Okubamariam (2016), Joseph Areruya (2018) et Daryl Impey (2019). Les résultats seront proclamés le 16 décembre prochain.

CENTRE TECHNIQUE DE SIDI-MOUSSA

Réception du terrain gazonné T3 le 20 décembre

La réception du terrain en gazon naturel, appelé T3, du centre technique national de Sidi-Moussa (Alger) est prévue pour le 20 de ce mois.

Sur son site officiel, la Fédération algérienne de football (Faf) a précisé que ce projet a porté sur la transformation dudit terrain, qui était en revêtement synthétique, en pelouse naturelle.

Le CTN de Sidi-Moussa disposera désormais de trois terrains en herbe dont un destiné exclusivement à l'équipe nationale (T1), un deuxième dont le gazon a été déplaqué pour être installé au Centre technique régional de Khemis Miliana et le tout nouveau T3, en plus d'un quatrième terrain qui, lui, reste en revêtement synthétique.

"*Ce projet d'engazonnement a été réalisé par l'équipe spécialisée relevant du CTN et sur les fonds propres de la Fédération algérienne de football*", souligne la Faf.

CAF CL, CRB

Dumas : "On va aller au Caire pour gagner !"

Vainqueurs de la première manche du premier tour préliminaire de la Ligue des Champions par 2 à 0 face au club Libyen du NASR Benghazi, le CRB a fait un premier pas vers le prochain tour préliminaire. L'entraîneur du club, le Français Franck Dumas, a tenu malgré tout à rappeler que le match retour, qui se disputera sur terrain neutre au Caire, ne sera pas facile à négocier pour les camarades de Sayoud.

Revenu sur le scénario du match, Dumas a ainsi noté que son adversaire n'était venu que "*pour défendre en jouant des longs ballons et rapidement*", évoluant majoritairement "*par des contres*". S'il se satisfait du but de Koukpo en première période, l'entraîneur du Chabab Riyadhi a été déçu de noter qu'en "*deuxième mi-temps, nous avons eu plusieurs situations de scorer mais nous n'avons marqué qu'un seul but*". Malgré tout, il se satisfait du score de 2-0, un "bon score quand même".

Enfin, Dumas annonce ses intentions, déclarant qu'il "*ne va pas se contenter de ça, on ira aussi au Caire avec la ferme intention de remporter cette deuxième manche*". Rendez-vous le 6 décembre pour le match retour au Caire!

MYLÈNE FARMER, SANS CONTREFAÇON

21h00

29 ans après son hit «Désenchantée», Mylène Farmer n'a jamais été autant à la mode. La plus mystérieuse des chanteuses françaises fait en effet l'objet d'un véritable culte et sa chevelure rousse ne cesse de déchaîner les foules. Comment Mylène Farmer a-t-elle réussi à se démarquer des autres chanteuses de sa génération ? Quelles idées, révolutionnaires pour l'époque, ont servi la popularité de l'interprète ? Quels messages audacieux se cachent derrière les paroles de ses tubes ? Pourquoi l'artiste est-elle si rare à la télévision ? Ce soir, la chaîne propose un portrait inédit de la chanteuse.

TOUCHE PAS À MON POSTE !

21h00

«TPMP» fête déjà sa onzième saison ! Pour l'occasion le talk-show se déploie dans toute sa majesté, pour onze fois plus de darka ! Médias, dossiers, scoops, invités, quiz, défis... sur le plateau ou dans la rue, dans les loges ou en régie, qui pourra arrêter Baba ? Entouré de ses chroniqueurs historiques, mais aussi de fortes têtes comme Éric Naulleau, Karim Zéribi, Cyrille Eldin ou Thomas Angelvy, Cyril Hanouna reprend des séquences cultes de ces onze dernières années. Il se prépare aussi à faire souffler dans l'émission un vent de nouveauté, avec de nouvelles chroniques et plein de surprises.

ENVOYÉ SPÉCIAL

21h00

Au sommaire : «Le magasin des fermiers heureux». Sébastien Nauleau est à la fois éleveur de vaches et patron d'un magasin d'alimentation. Il a créé, il y a six ans de cela, son propre supermarché près de Poitiers pour vendre sa viande au consommateur sans passer par la grande distribution. Et ça marche. Il compte aujourd'hui 2500 références dans son magasin : des légumes, des poulets, du miel mais aussi du savon ou de la lessive, le tout entièrement fourni par de petits producteurs locaux.

L'OMBRE D'EMILY

21h00

Warfield, Connecticut. Stephanie Smothers est la mère au foyer de banlieue parfaite : coquette, polie et aimante, elle participe aussi à toutes les activités de l'école de son fils qu'elle élève seule depuis la mort de son mari et anime un vlog d'astuces pour maman. Néanmoins, les autres parents se moquent d'elle, ce qui l'empêche de se faire des amis. Tout commence à changer quand elle fait la rencontre d'Emily Nelson, la mère d'un ami de son fils. Les deux femmes sont très différentes : Emily est mariée, travaille en ville, jure, boit et dispose d'une grande confiance en elle et d'une classe folle.

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

NO MAN'S LAND

21h00

Paris, six ans plus tôt. Antoine, étudiant, vit en colocation avec Anna. Tous deux enchaînent les histoires sans lendemain, jusqu'au jour où Anna tombe amoureuse de Navid, un réfugié iranien... Retour au présent. Tandis que dans sa mémoire reviennent les prémices de la disparition de sa soeur, Antoine prend part à la vie du bataillon et se rapproche de Sarya. Côté djihadiste, l'offensive se poursuit, et Nasser assume une mission éprouvante. Antoine va bientôt croiser le chemin d'un autre bataillon kurde, dont fait peut-être partie sa sœur.

PRÉDATEURS

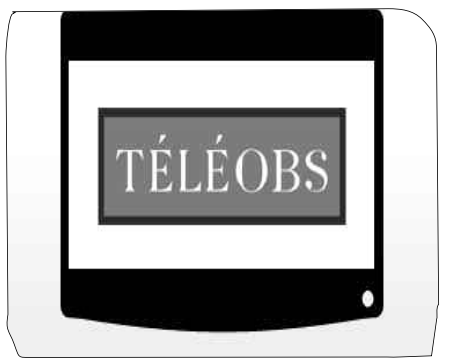

21h00

Cette série nous propose de redécouvrir la relation entre le prédateur et sa proie sous un jour entièrement nouveau, à travers une approche spectaculaire et un regard intime sur la relation qui lie le chasseur et sa cible. Pour les deux protagonistes, l'enjeu est de taille : il en va de leur survie. Contre toute attente, la partie n'est jamais gagnée pour le prédateur et il manque bien souvent sa proie. Pour remporter ce duel, chacun doit adapter sa stratégie à l'écosystème du terrain de chasse : les plaines, la forêt, les océans, les côtes et l'Arctique.

9-1-1 : LONESTAR PÈRE ET FILS

21h00

Owen et l'équipe se rendent sur les lieux d'une fête qui a très mal tourné. Ils sont également amenés à intervenir dans une grotte où sont coincés un père et son fils après une excursion de spéléologie. Côté vie privée, Owen invite TK à faire table rase du passé et à repartir du bon pied pour reprendre ses fonctions dans la caserne l'esprit apaisé. De leur côté, Judd et Grace veillent sur le père du premier, tandis que Michelle fait de nouvelles découvertes sur sa sœur alors qu'elle travaille dans un centre d'accueil pour sans-abris.

BALTHAZAR L'ENFANT

21h00

Emma confronte Gabriel à son activité d'escort en lui donnant un rendez-vous sur son site. Humilié, il la laisse seule avec sa vengeance. Inquiet pour son père, Luigi demande à sa mère de l'aider. Emma apprend ainsi que Candice a quitté Mattéo en abandonnant Juliette et qu'il n'a plus de travail et bientôt plus d'appartement. Elle lui propose de venir habiter chez elle, avec Juliette. La famille se reconstitue. Les habitudes reviennent. Emma et Mattéo, célibataires et réunis, couchent ensemble. Alors que Mattéo veut y croire, Emma comprend que ce n'est qu'une façon de se quitter enfin.

MIDI Libre — Quotidien national d'information
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -Tel./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

MIDI Libre
Quotidien national d'information
N° 4144 | Jeudi 3 décembre 2020

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	06:11
Dohr	12:37
Asr	15:13
Maghreb	17:35
Icha	18:58

JOURNALISTES FUYANT LEUR PAYS D'ORIGINE SUITE À DES MENACES

UN GROUPE D'EXPERTS APPELLE À METTRE EN PLACE UN VISA D'URGENCE

Un groupe d'experts juridiques mandaté par les gouvernements du Royaume-Uni et du Canada, a publié un rapport dans lequel les experts appellent à la mise en place d'une réglementation permettant de délivrer des visas d'urgence aux journalistes fuyant leur pays d'origine suite à des menaces et de bénéficier du droit d'asile.

Le "*groupe d'experts juridiques de haut niveau sur la liberté des médias*" est présidé par l'avocat britannique Can Yeğinsu et compte entre autres dans ses rangs la célèbre avocate Amal Clooney. "*Ce dont on parle ici, dans la grande majorité des cas, sont des journalistes qui sont sous menace immédiate et doivent être placés, souvent temporairement, en sécurité jusqu'à ce que la menace contre eux se calme*", a expliqué Can Yeğinsu, cité par *Voice of America*.

"*Chercher refuge à ce moment-là est le seul moyen pour ces journalistes d'éviter un certain nombre de torts très graves : kidnappings, disparitions forcées, détentions arbitraires, violences ou même des assassinats*", précise l'auteur du rapport.

Le rapport est soutenu par le Rapporteur spécial des Nations unies sur la liberté d'opinion et d'expression, le Rapporteur spécial sur la liberté d'expression de la commission interaméricaine, l'Institut des droits de l'Homme de l'Association internationale du barreau ainsi que toutes les grandes organisations non gouvernementales internationales œuvrant pour la promotion de la liberté des médias, à l'image du Comité pour la protection des journalistes (CPJ).

"*Les États devraient introduire un visa d'urgence spécifique aux journalistes: ce serait le moyen le plus efficace (et fondé sur des principes) de surmonter les obstacles actuels que les journalistes menacés rencontrent avec les voies d'immigration existantes*", recommande le rapport.

"*Ce visa ne serait pas différent d'un type de voie humanitaire déjà proposé par certains États tels que l'Allemagne, la Norvège, la Suisse et les États-Unis. Le visa d'urgence proposé devrait être accordé aux journalistes qui présentent une - demande admissible - d'exposition à un risque réel de préjudice grave ou à une crainte fondée de persécution*", précise le rapport.

Le rapport met également en évidence la manipulation politique du système de notice rouge (mandat d'arrêt, NDLR) d'Interpol et recommande des garanties plus strictes avant de publier des mandats contre les journalistes, fait savoir le CPJ.

"*Interpol devrait exiger des États qui souhaitent publier une notice rouge de préciser si l'objet de la notification sollicitée est un journaliste et, dans l'affirmative, Interpol devrait procéder à une solide évaluation au titre de l'article 3 concernant cette personne avant de prendre une décision sur l'opportunité de publier ou non le mandat*", recommande le rapport.

DANS DES OPÉRATIONS DISTINCTES

PLUS DE 7 QUINTAUX DE KIF TRAITÉ SAISIS

Plus de 7 quintaux de kif traité ont été saisis par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans des opérations distinctes menées entre le 25 novembre et le 1er décembre, qui ont permis aussi l'arrestation de 17 narcotrafiquants, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"*Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts intenses visant à contrecarrer le phénomène du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité, 17 narcotrafiquants et saisi, lors d'opérations distinctes, d'énormes quantités de kif traité s'élevant à 7 quintaux et 9 kilogrammes, ayant été introduites via les frontières avec le Maroc*", a précisé le MDN.

Le communiqué explique, à ce propos, que "*des gardes-frontières ont saisi 513,25 kilogrammes de kif traité à Naâma, alors qu'un détachement de l'ANP a arrêté, en coordination avec les services de la Sûreté nationale à Béchar, 2 narcotrafiquants et saisi une autre quantité de la même substance s'élevant à 156 kilogrammes*".

Dans le même sillage, la même source a ajouté que "*les services de la Gendarmerie nationale et des Gardes-frontières ont appréhendé 15 narcotrafiquants et saisi 39,75 kilogrammes de kif traité lors d'opérations distinctes menées à Alger, Batna, Tlemcen, Bordj-Bou-Arreridj, Tébessa, Sétif, Relizane, Oum el-Bouaghi et El-*Tarf". Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de recherche et de ratissage menée dans la localité d'Oued-Bouayache près de la commune d'El-Ancer à Jijel en 5e Région militaire, "*un détachement de l'Armée nationale populaire a abattu, le 1er décembre 2020, 3 terroristes et saisi 3 pistolets-mitrailleurs de type Kalachnikov, 5 chargeurs garnis, 1 grenade, une grande quantité de munitions et d'autres objets, tandis que d'autres détachements de l'ANP ont découvert et détruit, à Jijel, Skikda et Bordj-Bou-Arreridj, 16 casemates pour terroristes contenant 1 bombe de confection artisanale, une quantité de munitions, des denrées alimentaires, des effets de* couchage et d'autres objets", a rappelé le communiqué.

D'autre part, des détachements de l'ANP ont "*intercepté, à Tamanrasset, In-Guezzam, Bordj-Badji-Mokhtar, Illizi et Tindouf, 58 individus et saisi 1 pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov et une quantité de munitions, 18 éhicules, 248 groupes électrogènes, 220 marteaux-piqueurs, 3 détecteurs de métaux, 328 sacs de mélange de pierres et d'or brut, ainsi que d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, en sus de 1,125 tonne de denrées alimentaires destinées à la contrebande*".

Lors d'opérations distinctes menées à Rélizane, El-Oued, Biskra, Ghardaïa, Batna, Chlef et Tébessa, les services de la Gendarmerie nationale ont "*arrêté 3 individus, et saisi 9 fusils de chasse et 160,27 quintaux de tabac, ainsi que 21.024 unités d'articles pyrotechniques, 2.091) caméras de surveillance, 129 smartphones et 9.392 unités de différentes boissons*", a fait savoir le MDN, ajoutant que "*des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à 28.324 litres ont été déjouées à Adrar, Bordj-Badji-Mokhtar, Tébessa, Souk- Ahras et El-Tarf*".

Dans un autre contexte, les gardes-côtes et les services de la Gendarmerie nationale "*ont mis en échec des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 52 individus à bord d'embarcations pneumatiques et artisanales à Aïn-Témouchent, Chlef et Tlemcen, alors que 49 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tlemcen, Ghardaïa, Rélizane, Tébessa et El- Tarf*", a-t-on indiqué de même source.

COURS DE LA DEVISE

Nouveau record de l'euro face au dinar sur le marché officiel

Le dinar continue sa dépréciation face aux principales devises, notamment l'euro et le dollar américain sur le marché officiel.

La monnaie unique européenne s'est établi à 155,79 dinars, selon les cotations officielles publiées hier par la Banque d'Algérie. Il s'agit là d'un nouveau record historique pour l'euro face au dinar algérien. Le dollar américain s'échange à 129,29 dinars.

La livre sterling s'échange à 173,43 dinars et le franc suisse à 143,58. Le dirham marocain est à 14,23 dinars, alors que le dinar tunisien s'échange à 47,64 dinars. Et enfin, le dinar libyen est coté à 95,8 dinars algériens.

En raison de la fermeture des frontières qui dure depuis le 17 mars, le marché parallèle de la devise (square Port-Saïd) enregistre une activité assez faible.

En dépit d'une faible demande, la monnaie unique européenne reste très forte sur le marché noir à 203 dinars. Le dollar s'échange autour de 170 dinars algériens.